

Le Sénat

Rapport d'activités

2010



Le Sénat

Rapport d'activités

2010



Données du catalogage avant publication (Canada)

Le Sénat – Rapport d'activités 2010

Publié sous la direction du Comité sénatorial permanent de la régie interne,
des budgets et de l'administration

Texte en français et en anglais disposé tête-bêche

ISBN Y7-2/2010

ISSN 1915-5565

© Le Sénat 2010

Distribué par la Direction des communications du Sénat

1-800-267-7362



Le Canada jouit de la réputation bien méritée d'être un pays prospère où tout est possible. La résilience de l'économie après la récession mondiale et le rendement solide par la suite ont fait du Canada un leader mondial. Le succès du Canada, tant sur le plan économique qu'en tant que démocratie parlementaire moderne, s'explique par une bonne gouvernance.

Le Sénat joue un rôle important dans le maintien d'une bonne gouvernance. Souvent perçu comme un mécanisme parlementaire de second examen objectif, ou « sober second thought », comme le disait si bien le tout premier premier ministre, sir John A. Macdonald, le Sénat renforce la représentation électorale de la Chambre des communes. Les collectivités et les intérêts culturels et régionaux, les minorités ethniques et linguistiques, les peuples autochtones, les femmes, les aînés et les jeunes peuvent compter sur l'appui de la Chambre haute.

Porte-étendard de notre patrimoine national, de nos valeurs, et de nos traditions, le Sénat est très représentatif de la population du Canada. Des gens de tous les milieux mettent leur expérience et leur expertise en commun pour discuter et examiner les principales politiques et aspirations du pays. Le Sénat est un élément important de la démocratie moderne et est à la fois un agent de réflexion et de changement, qui identifie et défend les améliorations qui profitent à tous les Canadiens.

De plus, le Sénat joue un rôle important dans l'accueil de dignitaires étrangers et de représentants, dans la promotion d'un dialogue international et dans le maintien de relations positives avec d'autres pays. Au cours des 12 derniers mois, j'ai eu l'honneur d'accueillir 52 délégations de dignitaires provenant de 32 pays différents. Les sénateurs représentent aussi le Canada lors d'événements et d'activités diplomatiques et participent à de nombreux forums internationaux, y compris ceux portant sur la gouvernance.

La reddition de comptes, le partage de l'information et l'accès aux institutions et au processus démocratique sont les éléments essentiels à une bonne gouvernance. Le présent rapport fait le point sur ce que le Sénat a accompli au cours de l'année et donne une idée de ce qu'il fait pour contribuer à la bonne gouvernance du pays et au bien-être des citoyens.

L'honorable Noël A. Kinsella
Président du Sénat



Le Sénat est un élément clé de la démocratie parlementaire bicamérale. Il sert de frein et de contrepoids aux initiatives du gouvernement et peut étudier en profondeur les dossiers et les politiques. Toutefois, le Sénat est aussi une organisation administrative moderne qui fait partie d'une institution publique en constante évolution : le Parlement. Par conséquent, il doit porter une attention particulière à la gestion responsable, à la transparence, à la reddition de comptes, à l'accessibilité et à la dépense judicieuse des deniers publics.

La réforme du Sénat est un aspect de la modernisation visant à rendre l'institution plus pertinente et plus à l'écoute des Canadiens. Tout un débat entoure la façon d'y parvenir. Néanmoins, rien n'empêche d'apporter de petites améliorations quotidiennes dans les façons de faire, et cela relève de notre comité, avec l'aide de nos collègues sénateurs et des employés dévoués du Sénat.

Au cours de l'exercice 2009-2010, une étude des directives et politiques financières liées au fonctionnement des comités du Sénat a donné lieu à des changements dans les directives sur les dépenses, la passation des contrats et l'accueil. Nous avons adopté la *Charte de vérification interne* et la *Politique sur la vérification interne* et approuvé la *Politique du Sénat sur la prévention et le règlement du harcèlement en milieu de travail*. Le Sénat, la Chambre des communes et la GRC ont coordonné la stratégie de mise en œuvre du Plan directeur de sécurité pour la Cité parlementaire, un schéma de planification opérationnelle pour le Service de sécurité du Sénat a été approuvé en mai 2009 et la *Politique sur la sécurité de la technologie de l'information* a été modernisée pour mieux répondre aux besoins en matière de sécurité technologique du Sénat. L'administration a établi des lignes directrices sur les courriels, des directives et de la formation sur la gestion des courriels et a créé le poste d'agent général des valeurs et de l'éthique. Ces réalisations sont des exemples de ce qui a été entrepris dans la dernière année, et je suis enthousiaste à l'idée de rapporter des réalisations semblables dans le prochain rapport annuel.

La composition et la direction du Comité de la régie interne, des budgets et de l'administration ont également subi quelques changements cette année, et j'aimerais remercier mon prédécesseur, George Furey, pour sa présidence, ainsi que les nombreux autres sénateurs qui ont siégé au comité pour leur contribution aux délibérations de la dernière année.

L'honorable David Tkachuk
Président, Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration



En 2009-2010, la plupart des institutions publiques ont dû continuer à s'améliorer malgré les contraintes fiscales. L'administration du Sénat a mis en œuvre de nouveaux processus pour y arriver.

À mon entrée en fonction, en septembre 2009, de nouveaux sous-comités de gestion ont été créés, dont le sous-comité des ressources humaines et des finances. Toutes les mesures de dotation pour lesquelles le pouvoir avait été délégué aux directeurs ont été soumises à l'examen et à l'approbation du Sous-comité des Ressources humaines et des Finances du Comité de gestion. Par conséquent, les ressources existantes ont été, dans certains cas, réorganisées de façon à répondre aux besoins opérationnels, et les économies réalisées en raison des emplois vacants temporaires ont été redirigées vers des projets prioritaires. Tous les employés du Sénat méritent des félicitations et des remerciements pour leur dévouement et leur professionnalisme pendant cette période exigeante.

Dans le cadre de la priorité annoncée visant une gestion publique plus transparente, la Direction des finances a réorganisé de façon structurelle et évalué les principaux contrôles financiers avant la préparation pour les vérifications annuelles des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il en est ressorti une opinion sans réserve sur le solde d'ouverture du 31 mars 2009. De plus, l'administration a mis en œuvre la *Charte de vérification interne* et la *Politique sur la vérification interne*, adoptées par le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration du Sénat en mai 2009, complétant ainsi selon l'échéancier et le budget prévus la première année de vérifications internes identifiées dans le plan pluriannuel de vérification. Ces rapports de vérification ont été rendus publics par le comité.

En 2009-2010, l'administration a également produit pour les sénateurs le Rapport sur le rendement du Sénat le plus complet jusqu'à maintenant. Comme organisme d'appui, l'administration du Sénat doit absolument rendre des comptes aux sénateurs pour les services fournis. Quelques grandes lignes de ce rapport sont reprises dans le présent rapport d'activités du Sénat.

L'exercice 2010-2011 portera certainement son lot de défis pour le Sénat. L'administration est prête à relever ces défis et à appuyer les sénateurs dans l'examen des projets de loi et des politiques, afin de voir à ce que le Sénat du Canada s'acquitte de son rôle constitutionnel tout en demeurant une institution responsable sur le plan financier et de la transparence.

Gary W. O'Brien
Greffier du Sénat et greffier des Parlements







Table des matières

Les sénateurs au service des Canadiens	1
Sénateurs au 31 mars 2010	2
À la chambre	6
En comité	10
Dans la collectivité et à l'étranger	36
Le Président du Sénat	39
L'administration du Sénat et les finances	51
L'administration du Sénat	52
Progrès des priorités stratégiques en 2009-2010	55
Rapport financier	60
En contact avec les Canadiens	65
Annexes	66



Les sénateurs au service des Canadiens

Les sénateurs sont issus de tous les milieux du Canada et forment un Sénat à l'image de la diversité de la population. Ils représentent un riche mélange géographique, religieux, ethnique et linguistique; il y a des hommes et des femmes de tous âges, avec des intérêts et des perspectives politiques variés ainsi qu'une expérience et une expertise diversifiées. Pour les fondateurs du Canada, le Sénat était un élément intégral complémentaire du Parlement national bicaméral de la Fédération; une chambre de réflexion, où les régions et les minorités trouvent une voix, et un forum pour l'étude en profondeur de projets de loi, de grands dossiers et de politiques publiques.

Votre Sénat est composé d'enseignants et d'économistes, d'ex-premiers ministres provinciaux et de maires, d'activistes communautaires et d'administrateurs publics, de ministres et de juges, de dirigeants syndicaux et de gens d'affaires, d'avocats et de gens de métier, et plus encore – une vraie tranche de la société canadienne. Les sénateurs consacrent temps, effort et expertise à des dossiers et à des causes qui sont souvent mis de côté dans les chauds débats partisans. Les sénateurs travaillent à la chambre du Sénat, dans les comités sénatoriaux, dans la collectivité et à l'étranger au nom des Canadiens.

Sénateurs

au 31 mars 2010

Abréviations

C	Parti conservateur du Canada
Ind	Indépendant
Lib	Parti libéral du Canada
PC	Progressiste-conservateur



A. Raynell Andreychuk
C – Saskatchewan



W. David Angus
C – Alma, Québec



George Baker, C.P.
Lib – Terre-Neuve-et-Labrador



Tommy Banks
Lib – Alberta



Pierre-Hugues Boisvenu
C – La Salle, Québec



Patrick Brazeau
C – Repentigny, Québec



Bert Brown
C – Alberta



Catherine S. Callbeck
Lib – Île-du-Prince-Édouard



Larry W. Campbell
Lib – Colombie-Britannique



Claude Carignan
C – Mille Isles, Québec



Sharon Carstairs, C.P.
Lib – Manitoba



Andrée Champagne, C.P.
C – Grandville, Québec



Maria Chaput
Lib – Manitoba



Ethel Cochrane
C – Terre-Neuve-et-Labrador



Gerald J. Comeau
C – Nouvelle-Écosse



Anne C. Cools
Toronto Centre-York, Ontario



Jane Cordy
Lib – Nouvelle-Écosse



James S. Cowan
Lib – Nouvelle-Écosse



Roméo Dallaire
Lib – Golfe, Québec



Dennis Dawson
Lib – Lauzon, Québec



Joseph A. Day
Lib – Saint John–Kennebecasis,
Nouveau-Brunswick

01 LES SÉNATEURS AU SERVICE DES CANADIENS



Pierre De Bané, C.P.
Lib – De la Vallière, Québec



Jacques Demers
C – Rigaud, Québec



Fred J. Dickson
C – Nouvelle-Écosse



Consiglio Di Nino
C – Ontario



Percy E. Downe
Lib – Charlottetown,
Île-du-Prince-Édouard



Michael Duffy
C – Île-du-Prince-Édouard



Lillian Eva Dyck
Lib – Saskatchewan



Nicole Eaton
C – Ontario



Art Eggleton, C.P.
Lib – Ontario



Joyce Fairbairn, C.P.
Lib – Lethbridge, Alberta



Doug Finley
C – Ontario – Côte Sud, Ontario



**Suzanne Fortin-
Duplessis**
C – Rougemont, Québec



Francis Fox, C.P.
Lib – Victoria, Québec



Joan Fraser
Lib – De Lorimier, Québec



Linda Frum
C – Ontario



George J. Furey
Lib – Terre-Neuve-et-Labrador



Irving Gerstein
C – Ontario



Stephen Greene
C – Halifax – La Citadelle,
Nouvelle-Écosse



Mac Harb
Lib – Ontario



**Céline Hervieux-
Payette, C.P.**
Lib – Bedford, Québec



Leo Housakos
C – Wellington, Québec



Elizabeth Hubley
Lib – Île-du-Prince-Édouard



Mobina S. B. Jaffer
Lib – Colombie-Britannique



Janis G. Johnson
C – Manitoba



Serge Joyal, C.P.
Lib – Kennebec, Québec



Colin Kenny
Lib – Rideau, Ontario



Wilbert Joseph Keon
C – Ottawa, Ontario



Noël A. Kinsella
C – Fredericton – York – Sunbury,
Nouveau-Brunswick



Vim Kochhar
C – Ontario



Daniel Lang
C – Yukon



Jean Lapointe
Lib – Saurel, Québec



Raymond Lavigne
Lib – Montarville, Québec



Marjory LeBreton, C.P.
C – Ontario



Rose-Marie Losier-Cool
Lib – Tracadie, Nouveau-Brunswick



**Sandra M. Lovelace
Nicholas**
Lib – Nouveau-Brunswick



Michael L. MacDonald
C – Cape Breton, Nouvelle-Écosse



Francis W. Mahovlich
Lib – Toronto, Ontario



Fabian Manning
C – Terre-Neuve-et-Labrador



**Elizabeth (Beth)
Marshall**
C – Terre-Neuve-et-Labrador



Yonah Martin
C – Colombie-Britannique



Paul J. Massicotte
Lib – De Lanaudière, Québec



Elaine McCoy
PC – Alberta



Michael A. Meighen
C – St. Marys, Ontario



Terry M. Mercer
Lib – Secteur Nord, Halifax,
Nouvelle-Écosse



Pana Merchant
Lib – Saskatchewan



Grant Mitchell
Lib – Alberta



Percy Mockler
C – Nouveau-Brunswick



Wilfred P. Moore
Lib – Stanhope St./South
Shore, Nouvelle-Écosse



Jim Munson
Lib – Ottawa/Canal
Rideau, Ontario



Lowell Murray, C.P.
PC – Pakenham, Ontario



Nancy Ruth
C – Cluny, Ontario



Richard Neufeld
C – Colombie-Britannique



Pierre Claude Nolin
C – De Salaberry, Québec



Kelvin Kenneth Ogilvie
C – Vallée de l'Annapolis–
Hants, Nouvelle-Écosse



Donald H. Oliver
C – South Shore, Nouvelle-Écosse



Dennis Glen Patterson
C – Nunavut

01 LES SÉNATEURS AU SERVICE DES CANADIENS



Lucie Pépin
Lib – Chauvinigane, Québec



Robert W. Peterson
Lib – Saskatchewan



P. Michael Pitfield, C.P.
Ind – Ottawa–Vanier, Ontario



Donald Neil Plett
C – Landmark, Manitoba



Rose-May Poirier
C – Saint-Louis-de-Kent,
Nouveau-Brunswick



**Marie-P. Poulin
(Charette)**
Lib – Nord de l'Ontario, Ontario



Vivienne Poy
Lib – Toronto, Ontario



Nancy Greene Raine
C – Thompson–Okanagan–
Kootenay, Colombie-Britannique



Pierrette Ringuette
Lib – Nouveau-Brunswick



Michel Rivard
C – Les Laurentides, Québec



Jean-Claude Rivest
Ind – Stadacona, Québec



**Fernand
Robichaud, C.P.**
Lib – Nouveau-Brunswick



William Rompkey, C.P.
Lib – Terre-Neuve-et-Labrador



Bob Runciman
C – Mille-Îles et lacs
Rideau, Ontario



Hugh Segal
C – Kingston–Frontenac–
Leeds, Ontario



**Judith G. Seidman
(Ripley)**
C – De la Durantaye, Québec



Nick G. Sibbeston
Lib – Territoires du Nord-Ouest



David P. Smith, C.P.
Lib – Cobourg, Ontario



Carolyn Stewart Olsen
C – Nouveau-Brunswick



Gerry St. Germain, C.P.
C – Langley–Pemberton–
Whistler, Colombie-Britannique



Peter A. Stollery
Lib – Bloor et Yonge, Ontario



Terry Stratton
C – Red River, Manitoba



Claudette Tardif
Lib – Alberta



David Tkachuk
C – Saskatchewan



John D. Wallace
C – Nouveau-Brunswick



Pamela Wallin
C – Saskatchewan



Charlie Watt
Lib – Inkerman, Québec



Rod A. A. Zimmer
Lib – Winnipeg, Manitoba

À la chambre



Le sénateur Terry Stratton (C – Red River, Manitoba) participe aux délibérations en comité plénier à la chambre du Sénat.

Le travail à la chambre du Sénat est au cœur des fonctions des sénateurs. Ils débattent des projets de loi et signalent souvent des points passés inaperçus jusque-là. Les sénateurs soulèvent des questions et problèmes, nouveaux ou en cours, présentent des motions en vue de prendre des décisions et procèdent à l'examen complémentaire des projets de loi pour la gouvernance du Canada.

À l'exercice 2009-2010, on a assisté à la fin de la 2^e session et au début de la 3^e session de la 40^e législature le 3 mars 2010. Le Sénat a tenu 74 jours de séance au cours de l'année, pour un total de 261 heures et 29 minutes.

La séance au Sénat débute par les déclarations des sénateurs, au cours desquelles les sénateurs commentent des sujets d'intérêt immédiat ou imminent ou parlent d'événements importants dans leurs régions ou collectivités.

Les débats à la chambre du Sénat explorent des questions à la suite d'avis d'interpellation et de motions de fond. Les débats d'interpellation explorent des questions de politique publique sans faire l'objet d'un vote final. Les motions de fond, si adoptées, expriment l'avis du Sénat ou commande



Le discours du Trône du gouvernement ouvre chaque session. Il est lu à la chambre du Sénat. Le 3 mars 2010, la gouverneure générale a ouvert la 3^e session de la 40^e législature.

une mesure. En 2009-2010, les sénateurs ont présenté 34 avis d'interpellation pour attirer l'attention du Sénat sur des questions d'importance publique.

L'étude des projets de loi demeure toutefois l'une des principales responsabilités constitutionnelles du Sénat. Lorsqu'il est question de projets de loi du gouvernement – lois, ou modifications à des lois existantes, proposées par le Cabinet – le Sénat joue un rôle essentiel dans le processus législatif. En effet, le Sénat est très habile pour déceler les problèmes techniques dans les projets de loi, comme les erreurs dans les expressions, la traduction ou la rédaction. Il arrive fréquemment que les idées des sénateurs se retrouvent dans la version définitive du projet de loi. Le Sénat étudie particulièrement les politiques qui ne font pas nécessairement la manchette ou qui affectent les minorités ayant très peu de poids politique. Un sénateur peut soulever une même question à maintes reprises, jusqu'à ce qu'elle reçoive l'attention qu'elle mérite.

Les sénateurs scrutent la politique publique au Canada et tentent d'alimenter le débat public ou d'avoir une

incidence positive sur la politique. Les Canadiens demandent régulièrement l'aide des sénateurs pour des problèmes qui nécessitent une solution législative. Les sénateurs peuvent déposer un projet de loi d'intérêt privé en tout temps au cours de la session d'une législature afin de proposer directement des solutions, à condition que le projet de loi ne propose pas des dépenses, ce qui reste la prérogative du gouvernement à la Chambre des communes.

En 2009-2010, 32 projets de loi d'intérêt public, y compris 29 du Sénat et trois de la Chambre des communes, ont été soumis à l'étude du Sénat. Onze de ces projets de loi n'ont pas été débattus au cours de l'exercice, deux sont morts au Feuilleton à la prorogation de la 2^e session de la 40^e législature, huit projets de loi lus en première lecture en 2009-2010 n'ont été débattus qu'en 2010-2011, et un projet de loi a été rayé du Feuilleton conformément au paragraphe 27(3) du Règlement. Le Sénat a procédé à la troisième lecture de six projets de loi d'intérêt public du Sénat, qui avaient tous été déposés en 2008-2009, et y a apporté 13 amendements.

Le 11 juin 2009, le Sénat entend les chefs autochtones lors d'une réunion du Comité plénier.

En 2009-2010, le gouvernement a déposé 38 projets de loi, dont sept provenaient du Sénat. Le Sénat a adopté en troisième lecture 34 projets de loi du gouvernement au cours de l'exercice. Il a présenté un amendement au projet de loi S-2, Loi modifiant la Loi sur les douanes; cinq amendements au projet de loi S-4, Loi modifiant le Code criminel (vol d'identité et infractions connexes); sept amendements au projet de loi C-6, Loi concernant la sécurité des produits de consommation; et quatre amendements au projet de loi C-15, Loi modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois. Deux amendements ont été proposés pour le projet de loi C-51, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 janvier 2009 et mettant en œuvre d'autres mesures, mais ils ont été retirés à la suite d'une décision du Président. Un amendement

a été apporté au projet de loi C-9, Loi modifiant la Loi de 1992 sur le transport des marchandises dangereuses.

Le Sénat offre une occasion en or pour le public de commenter les projets de loi, ce qui permet aux petits groupes ou aux particuliers visés de les examiner et d'en discuter. Il arrive parfois que ces groupes constatent qu'un projet de loi affecte les Canadiens d'une manière insoupçonnée au départ. Le Sénat est souvent la dernière occasion de déceler et de corriger ces conséquences imprévues et de veiller à ce que le projet de loi accomplisse ce qui était prévu. En 2009-2010, le Sénat a donné 93 ordres de renvoi à ses comités, dont 55 portaient sur l'étude de projets de loi.

Le Sénat s'est également réuni en comité plénier à la chambre du Sénat à deux reprises. D'abord, le 11 juin 2009, pour entendre Phil Fontaine, chef national de l'Assemblée des Premières Nations; Clément Chartier, président du Ralliement national des Métis; et Kevin Daniels, chef national intérimaire du Congrès des Peuples Autochtones. Ces derniers ont fait rapport des progrès faits relativement aux engagements pris par les deux Chambres depuis les excuses présentées par le gouvernement aux anciens élèves des pensionnats autochtones. Ensuite le 22 juin 2009, afin d'entendre M^{me} Karen Shepherd, à propos de sa nomination au poste de commissaire au lobbying.



PROJETS DE LOI DU GOUVERNEMENT ÉTUDIÉS PAR LE SÉNAT EN 2009-2010

Projets de loi étudiés par le Sénat	43
Projets de loi présentés au Sénat	7
Projets de loi reçus de la Chambre des communes	31
Projets de loi adoptés par le Sénat	34
Projets de loi adoptés avec amendements ou observations par le Sénat	6
Pourcentage de projets de loi adoptés avec amendements ou observations du Sénat	8

LE SÉNAT 2009-2010 EN CHIFFRES

- 74 jours de séance à la chambre du Sénat en 2009-2010
- 230 heures et 6 minutes de séance à la chambre du Sénat
- 93 ordres de renvoi aux comités
 - 58 à la 2^e session de la 40^e législature
 - 32 à la 3^e session de la 40^e législature
- 514 réunions de comités
- Plus de 867 heures en comité
- 1 424 témoins entendus en comité
- 131 rapports de comité déposés
- 928 heures de réunions de comités sénatoriaux diffusées sur CPAC, la Chaîne d'affaires publiques par câble



Son Excellence la gouverneure générale accorde la sanction royale aux projets de loi qui ont passé toutes les étapes du processus législatif lors d'une cérémonie traditionnelle à la chambre du Sénat, le 18 juin 2009.

En comité



Les sénateurs Judith Seidman (C – De la Durantaye, Québec) et Robert Peterson (Lib – Saskatchewan) relisent leurs documents avant une réunion de comité.

Les comités sénatoriaux ont été actifs en 2009-2010. En effet, ils ont tenu 514 réunions et cumulé 867 heures. Au cours de l'exercice, tous les indices d'activité ont dépassé la moyenne quinquennale, au regard notamment du nombre de réunions, de rapports, d'heures en comité, de témoins, de projets de loi étudiés, d'études spéciales entreprises, de missions d'étude et de déplacements. Les comités sénatoriaux ont entendu 1 424 témoins et déposé 131 rapports. En 2009-2010, le Sénat a autorisé 93 ordres de renvoi à ses comités, dont 55 étaient liés à des projets de loi.

Au cours de la 2^e session de la 40^e législature, qui s'est amorcée le 26 janvier 2009, le niveau d'activité des comités est demeuré élevé jusqu'à la prorogation, mettant fin à la session le 30 décembre 2009. La 3^e session de la 40^e législature a débuté le 3 mars 2010 par la lecture du discours du Trône à la chambre du Sénat. Le lendemain, le Comité de sélection a fait connaître ses recommandations quant à la composition des comités, et les réunions d'organisation des comités ont eu lieu peu après.

Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international

Au cours de l'exercice, le comité a examiné le projet de loi C-24, Loi portant mise en œuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et la République du Pérou, et le projet de loi C-2, Loi portant mise en œuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États de l'Association européenne de libre-échange (AELE).

Le 4 mars 2008, et de nouveau le 24 février 2009, le comité a reçu le mandat d'étudier l'émergence de la Chine, de l'Inde et de la Russie dans l'économie mondiale. Il a examiné les répercussions sur les politiques canadiennes afin de mieux comprendre la croissance économique vigoureuse de ces pays afin de pouvoir formuler des recommandations concrètes sur la politique que le Canada doit adopter dans ce domaine. Il s'est rendu en mission d'étude à Khanty-Mansiysk et à Moscou (Russie), du 11 au 16 octobre; ainsi qu'à Pékin, Guangzhou, Shanghai, Hong Kong et Shenzhen (Chine), du 8 au 14 novembre. L'étude se poursuit.

Le 9 juin 2009, le comité a déposé son rapport intitulé *Étude sur le Rapport de l'examen législatif d'Exportation et développement Canada – 2008*. Il fait neuf recommandations au gouvernement du Canada qui, selon lui, vont améliorer le fonctionnement d'EDC et la compétitivité future des exportateurs.

Le comité des affaires étrangères et du commerce international s'est rendu en Chine pour une mission d'étude du 8 au 14 novembre 2009 dans le cadre de son étude sur l'émergence de la Chine, de l'Inde et de la Russie dans l'économie mondiale et les répercussions sur les politiques canadiennes.



Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles



Les sénateurs George Baker (Lib – Terre-Neuve-et-Labrador) et Charlie Watt (Lib – Inkerman, Québec), du Comité des affaires juridiques et constitutionnelles, étudient de la documentation liée aux travaux du comité.

Lors du dernier exercice, le Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles a examiné, en vue d'en faire rapport, les projets de loi suivants pendant la 2^e session de la 40^e législature :

- le projet de loi S-205, Loi modifiant le Code criminel (attentats suicides);
- le projet de loi S-4, Loi modifiant le Code criminel (vol d'identité et infractions connexes);
- le projet de loi C-14, Loi modifiant le Code criminel (crime organisé et protection des personnes associées au système judiciaire);
- le projet de loi C-39, Loi modifiant la Loi sur les juges;
- le projet de loi C-25, Loi modifiant le Code criminel (restriction du temps alloué pour détention sous garde avant prononcé de la peine);
- le projet de loi C-15, Loi modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois.

Le comité n'a pas été en mesure de terminer son étude et de présenter un rapport sur les projets de loi puisqu'ils sont morts au Feuilleton lors de la prorogation de la 2^e session de la 40^e législature :

- le projet de loi S-215, Loi modifiant la Loi constitutionnelle de 1867 (qualification des sénateurs en matière de propriété);
- le projet de loi S-224, Loi modifiant la Loi électorale du Canada et la Loi sur le Parlement du Canada (sièges vacants);
- le projet de loi S-211, Loi exigeant que le ministre de l'Environnement crée, en collaboration avec les provinces, une agence habilitée à définir et à protéger les bassins hydrographiques du Canada qui seront les sources d'eau potable des générations futures;
- le projet de loi S-209, Loi modifiant le Code criminel (protection des enfants);
- le projet de loi S-226, Loi modifiant le Code criminel (loteries);
- le projet de loi C-26, Loi modifiant le Code criminel (vol d'automobile et trafic de biens criminellement obtenus).

Le comité a également effectué trois études spéciales, complétant son étude sur les dispositions et l'application de la *Loi modifiant la Loi sur la défense nationale (cour martiale)* et une étude sur la motion d'agrément de la nouvelle *Loi sur les langues officielles* adoptée par l'Assemblée législative du Nunavut le 4 juin 2008. Le comité n'a pas terminé sa troisième étude, sur les dispositions et l'application de la *Loi modifiant la Loi sur l'identification par les empreintes génétiques*, avant la prorogation de la session.

Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie

Cette année, six projets de loi ont été renvoyés à ce comité :

- projet de loi S-201, Loi modifiant la Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada (Musée national du portait);
- projet de loi S-217, Loi modifiant la Journée nationale de la philanthropie;
- projet de loi C-6, Loi concernant la sécurité des produits de consommation;
- projet de loi C-11, Loi visant à promouvoir la sûreté des agents pathogènes humains et des toxines;
- projet de loi C-32, Loi modifiant la Loi sur le tabac;
- projet de loi S-210, Loi instituant la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.

Au cours de la 2^e session de la 40^e législature, le comité a terminé son étude spéciale sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Canada. En avril 2009, après avoir entendu les témoignages de fournisseurs et d'intervenants dans le secteur des services de garde du Canada, de représentants de Ressources humaines et Développement social Canada et de spécialistes canadiens et étrangers du développement humain, le comité a présenté son rapport final, *Éducation et garde de jeunes enfants : Prochaines étapes*. Le comité propose dans son rapport plusieurs idées en vue de l'expansion des



services et de l'intégration de services plus complets pour les parents et les enfants, la réévaluation des engagements budgétaires envers les familles et la nécessité d'augmenter progressivement les ressources afin d'offrir des places dans des garderies de qualité ainsi que des programmes pour les parents et les enfants qui soient axés sur le développement et l'apprentissage des jeunes enfants.

Le comité a également entrepris une étude sur l'accessibilité à l'enseignement postsecondaire au Canada. L'étude était en cours à la fin de cet exercice financier.

Comité permanent de l'agriculture et des forêts

En 2009-2010, le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts a été chargé du nouveau mandat d'examiner, pour en faire rapport, l'état actuel et les perspectives d'avenir du secteur forestier au Canada. Le comité est allé en mission d'étude à Saint Léonard, au Nouveau-Brunswick, du 1^{er} au 3 novembre, et à Québec, le 24 novembre. Il a déposé un rapport provisoire en décembre 2009, d'après les audiences publiques tenues en avril, mai et juin, intitulé *Le secteur forestier canadien : passé, présent, futur*. Quatre recommandations sont formulées dans le rapport provisoire. Trois d'entre elles touchent les problèmes immédiats de l'industrie que sont l'accès au crédit, la concurrence déloyale des importations

Les sénateurs en mission d'étude à Saint-Léonard, au Nouveau-Brunswick, en novembre 2009.



et le crédit d'impôt pour la recherche et le développement. La quatrième recommandation concerne l'harmonisation des codes du bâtiment provinciaux afin de faciliter et d'augmenter l'utilisation du bois dans le secteur non résidentiel, qui est un objectif à plus long terme. Les propositions de continuer les travaux du comité, également incluses dans le rapport provisoire, visent quant à elles à évaluer et approfondir certaines orientations possibles à long terme pour l'industrie.

Le comité a aussi demandé une réponse du gouvernement à l'un de ses précédents rapports intitulé *Au delà de l'exode : mettre un terme à la pauvreté rurale*. Ce rapport tient compte des opinions présentées aux comités par des témoins experts et des Canadiens des milieux ruraux de chaque province et territoire. Il formule 68 recommandations qui visent à atténuer la pauvreté rurale et le déclin des zones rurales au Canada et à convaincre le gouvernement fédéral d'intervenir davantage pour régler les problèmes des régions rurales. Pour des raisons procédurales, ce rapport a été déposé à nouveau au Sénat, et la réponse du gouvernement a été reçue et déposée au Sénat le 17 novembre 2009.

Comité permanent des banques et du commerce

En 2009-2010, ce comité a étudié quatre projets de loi :

- le projet de loi S-8, Loi mettant en œuvre des conventions et des protocoles conclus entre le Canada et la Colombie, la Grèce et la Turquie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu;
- le projet de loi S-232, Loi modifiant la Loi sur les brevets (drogues utilisées à des fins humanitaires internationales) et une autre loi en conséquence;
- le projet de loi C-4, Loi régissant les organisations à but non lucratif et certaines personnes morales;
- le projet de loi S-203, Loi modifiant la Loi sur la Banque de développement du Canada (obligations municipales pour infrastructures) et une autre loi en conséquence.

Le 12 mars 2009, le comité a été autorisé à étudier, en vue d'en faire rapport, les récentes modifications apportées à la *Loi sur la concurrence* en raison de la partie 12 du projet de loi d'exécution du budget. Le rapport de juin 2009 du comité, intitulé *Récentes modifications à la Loi sur la concurrence : Un travail inachevé*, résume les commentaires des témoins sur la modernisation des dispositions relatives à l'infraction criminelle de complot, les nouvelles dispositions sur le préavis de fusion et la hausse des amendes concernant les pratiques

commerciales trompeuses. Le comité n'a formulé aucune recommandation.

Conformément à un ordre de renvoi adopté le 3 mars 2009, le comité a étudié les systèmes de cartes de crédit et de débit au Canada et leurs taux et frais relatifs pour les entreprises et les consommateurs. Le comité a entrepris son étude dans un contexte caractérisé entre autres par l'utilisation croissante des cartes de crédit et de débit au lieu de l'argent comptant pour faire des achats au détail, une plus grande concurrence sur les marchés des cartes de crédit et de débit, des innovations dans

À une réunion du Comité des banques sur la situation du régime financier canadien et international, les sénateurs entendent des témoins de la Banque du Canada : Mark Carney, gouverneur, et Paul Jenkins, premier sous-gouverneur.



la technologie des puces, des modifications aux conditions des cartes de crédit applicables aux consommateurs, et un examen juridique et réglementaire de l'établissement des prix et des conditions régissant l'utilisation des cartes de crédit et de débit dans un certain nombre de pays développés et en développement. Le rapport du comité, intitulé *Les systèmes de cartes de crédit et de cartes de débit au Canada : transparence, pondération et choix*, a été déposé en juin. Le comité y formule cinq recommandations : que le gouvernement fédéral :

- crée un conseil de surveillance qui serait notamment chargé de recommander des mesures législatives ou réglementaires, de surveiller certains frais et de publier de

l'information à ce sujet, et d'établir un code de conduite pour les participants aux systèmes de paiement et de veiller à son application;

- prenne des mesures concernant les frais de carte de crédit imposés par les marchands et la communication de l'information;
- prenne des mesures concernant le calcul et l'établissement de certains frais;
- force les émetteurs de cartes à divulguer certains renseignements;
- présente des mesures législatives et réglementaires sur les modalités qui s'appliquent aux cartes de crédit et les obligations des émetteurs.



Comité permanent des droits de la personne

Le Comité des droits de la personne s'est penché sur une mesure législative au cours de cet exercice financier : le projet de loi S-223, Loi sur la protection des victimes du trafic de personnes. Il en fait rapport au Sénat avec amendements le 8 décembre 2009.

En mars 2009, le comité a demandé et reçu un certain nombre d'ordres de renvoi du Sénat afin de poursuivre des études précédentes, notamment les suivants :

- surveiller la mise en œuvre du rapport du comité intitulé *Un toit précaire : Les biens matrimoniaux situés dans les réserves*, déposé au Sénat le 4 novembre 2003;
- étudier diverses questions ayant trait aux droits de la personne et examiner, entre autres choses, les mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne;
- examiner des questions de discrimination dans les pratiques d'embauche et de promotion de la fonction publique fédérale, étudier la mesure dans laquelle les objectifs pour atteindre l'équité en matière d'emploi pour les groupes minoritaires sont réalisés, examiner l'évolution du marché du travail pour les groupes des minorités visibles dans le secteur privé;



- surveiller la mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport du comité intitulé *Les enfants : des citoyens sans voix – Mise en œuvre efficace des obligations internationales du Canada relatives aux droits des enfants*, qui a été déposé au Sénat le 25 avril 2007.

Conformément à l'ordre de renvoi visant à étudier diverses questions ayant trait aux droits de la personne et d'examiner, entre autres choses, les mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne, le comité a concentré son attention sur le travail du Conseil des droits

de l'homme des Nations Unies. Le comité a déposé un bref rapport intitulé *Examen périodique universel du Canada devant le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies*, qui conclut que les processus et les procédures entrepris afin d'élaborer l'examen périodique universel du Canada manquaient de clarté et de transparence. Il recommande que le gouvernement du Canada élabore et annonce publiquement un plan en vue du prochain examen périodique universel qui pourrait établir un engagement large et sincère avec les intéressés, les parlementaires et le public canadien.

Le comité a également entrepris d'étudier les questions ayant trait à la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies relative aux femmes, à la paix et à la sécurité, et les résolutions qui l'ont remplacée. Le comité a tenu quatre réunions sur ce sujet et a entendu un grand nombre de témoins.

En plus de son travail continu, le comité a entrepris une nouvelle étude des questions relatives à l'exploitation sexuelle des enfants au Canada.

Quand le Sénat eut approuvé la *Loi d'exécution du budget de 2009*, il a demandé au Comité des droits de la personne d'examiner la partie 11, qui contenait la *Loi sur l'équité dans la rémunération du secteur public* (LERSP). Le comité a tenu trois réunions sur ce sujet et a fait rapport de ses recommandations au Sénat le 11 juin 2009. Le comité recommande que le gouvernement :

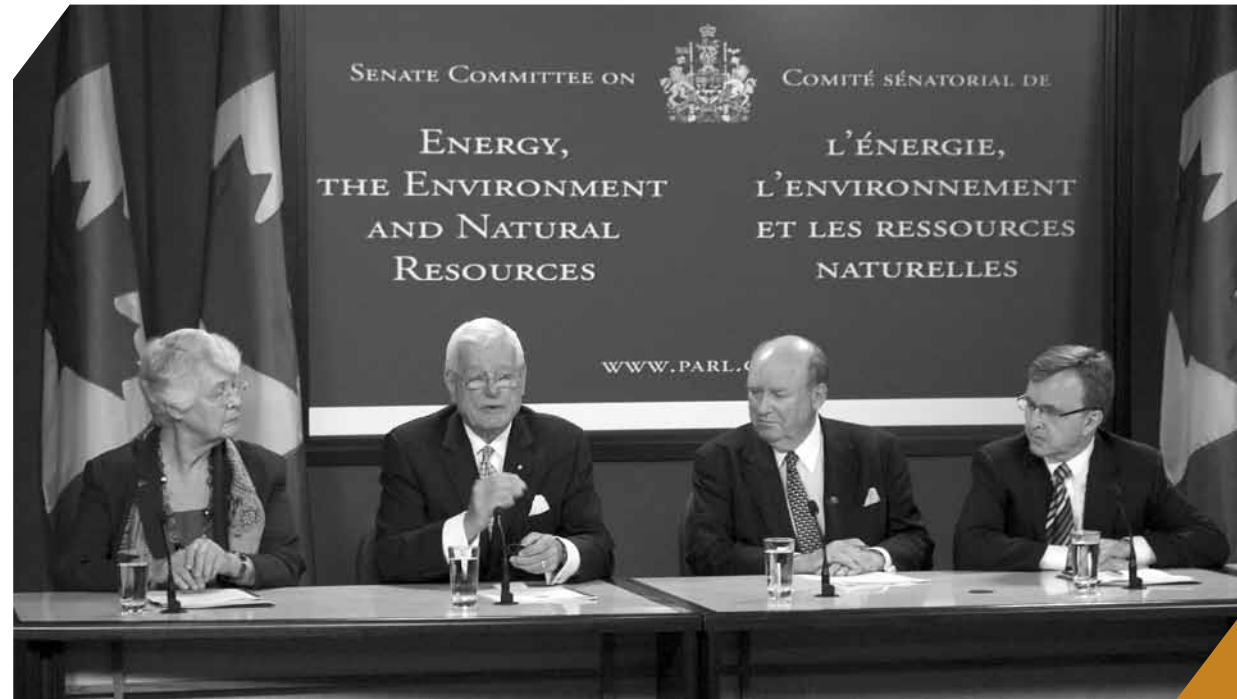
- établisse un mécanisme prévoyant des consultations pour l'élaboration du règlement d'application de la LERSP;
- consulte les intervenants afin de déterminer les fonds pouvant être offerts pour l'assistance juridique des personnes qui ne peuvent se faire aider par leur syndicat pour une plainte en matière d'équité salariale;
- veille à la mise en place de ressources et de fonds suffisants pour l'évaluation et la classification des emplois aux fins de l'équité salariale.



Comité permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

Ce comité a étudié cinq projets de loi au cours de l'exercice :

- le projet de loi S-212, Loi modifiant la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) – deux réunions avant la prorogation;
- le projet de loi C-38, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada en vue de l'agrandissement de la réserve à vocation de parc national Nahanni du Canada (rapport sans amendement présenté le 18 juin 2009);
- le projet de loi C-16, Loi modifiant certaines lois environnementales et édictant des dispositions ayant trait au contrôle d'application de lois environnementales – rapport sans amendement et sans observations présenté le 11 juin;
- le projet de loi S-208, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (eau potable saine) – rapport sans amendement présenté le 18 juin;
- le projet de loi S-216, Loi modifiant la Loi fédérale sur le développement durable et la Loi sur le vérificateur général (participation du Parlement) – rapport sans amendement présenté le 2 avril.



Conférence de presse à Ottawa
annonce les recommandations
visant à renforcer la présence du
Canada dans le Nord.

Le projet de loi C-10, Loi d'exécution du budget de 2009, a reçu la sanction royale le 12 mars 2009. La partie 7 de cette loi a modifié la partie 1 de la *Loi sur la protection des eaux navigables*. Le même jour, le comité a été autorisé par le Sénat à examiner, pour en faire rapport, les éléments concernant la *Loi sur la protection des eaux navigables* (partie 7) contenus dans le projet de loi C-10. Après de longues audiences au cours desquelles il a entendu plus de 30 témoins et après avoir reçu 13 mémoires officiels, le comité a déposé son rapport intitulé *Rapport sur projet de loi C-10, Loi sur la protection des eaux navigables*, dans lequel il fait quatre recommandations au gouvernement fédéral.

Le 4 juin, le Sénat a autorisé le comité à examiner l'état actuel et futur du secteur de l'énergie au Canada (y compris les énergies de remplacement) et à en faire rapport. À l'automne 2009, le comité s'est donc rendu à Washington pour une mission d'étude au cours de laquelle il a rencontré des groupes et des particuliers pour discuter de diverses questions relevant de son mandat. À son retour, le comité a entamé la première phase de son étude de deux ans en invitant des experts en matière d'énergie pour discuter de sujets clés, dont :

- l'avenir de l'offre et de la demande en énergie;
- le rôle du Canada comme fournisseur d'énergie;
- les principaux facteurs influant sur la filière énergétique canadienne;

- les politiques sur le changement climatique et la fixation du prix du carbone et leur incidence sur la filière énergétique;
- les technologies clés (y compris le captage et la séquestration du carbone).

Le 11 mars 2010, le Sénat a de nouveau autorisé le comité à examiner l'état actuel et futur du secteur de l'énergie au Canada et à en faire rapport. Le comité a poursuivi son étude, en recueillant les témoignages d'experts, dans l'intention de publier un rapport provisoire à la fin du printemps 2010.

Un autre rapport, intitulé *Le Nord canadien : À traiter avec respect*, contient neuf recommandations. Il résume l'information recueillie lors de la mission menée dans l'Arctique de l'Ouest, à laquelle ont participé les honorables sénateurs Banks, Brown, McCoy, Milne, Mitchell et Sibbeston, du 1^{er} au 6 juin 2008. Ce rapport représente les travaux du comité au cours de la 2^e session de la 39^e législature.

Un rapport intitulé *Conférence GLOBE 2008* donne un compte rendu de la participation des honorables sénateurs Adams, Banks et Mitchell, et de M. Frédéric Beaugard-Tellier et M^{me} Sam Banks, de la Bibliothèque du Parlement, à la Conférence GLOBE 2008, qui a eu lieu au cours de la 2^e session de la 39^e législature. GLOBE est une conférence internationale biennale sur les affaires et l'environnement. Le programme de 2008 était axé sur quatre grands thèmes : le climat et l'énergie, les finances et le développement durable, le développement durable des entreprises et les villes durables.

Comité permanent des finances nationales

Le comité a fait rapport de six projets de loi :

- le projet de loi C-10, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 janvier 2009 et mettant en œuvre des mesures fiscales connexes (rapport sans amendement);
- le projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, validant certains calculs et modifiant d'autres lois (rapport sans amendement, avec observations);
- le Projet de loi C-50, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et augmentant les prestations (rapport sans amendement);
- le projet de loi C-51, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 janvier 2009 et mettant en œuvre des mesures fiscales connexes (rapport avec amendements);
- le projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise (rapport sans amendement, avec observations);
- le projet de loi C-56, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et modifiant d'autres lois en conséquence (rapport sans amendement, avec observations).



Le sénateur Joseph Day (Lib – Saint John–Kennebecasis, Nouveau-Brunswick), président, et Adam Thompson, greffier, s'apprêtent à ouvrir une réunion du Comité permanent des finances nationales.

Les sénateurs Richard Neufeld (C – Charlie Lake, Colombie-Britannique) et Irving Gerstein, vice-président (C – Ontario), Guy Beaumier, analyste, et le sénateur Joseph Day (Lib – Saint John–Kennebecasis, Nouveau-Brunswick), président, écoutent attentivement des témoins lors d'une réunion du Comité des finances nationales.

L'étude du projet de loi C-50 et celle du projet de loi C-56 ont été précédées toutes les deux par des études de l'objet de ces projets de loi. Dans les deux cas, le comité n'a pas fait rapport séparément de la pré-étude. Les amendements rapportés par le comité en ce qui a trait au projet de loi C-51 ont été déclarés irrecevables par le Président du Sénat et ont été retirés du rapport. Après que le Sénat ait adopté le projet de loi C-10, le comité a poursuivi un examen poussé de certains éléments de la loi. Il a fait rapport de ses conclusions dans son sixième rapport, déposé le 11 juin 2009. En plus des projets de loi dont il a fait rapport, le comité a examiné le projet de loi S-227, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu et la Loi sur la taxe

d'accise (allègements fiscaux pour les habitants du Nunavik). Le comité a tenu deux réunions sur ce projet de loi, mais n'a pas terminé son étude avant la prorogation de la 2^e session de la 40^e législature.

Comme à l'habitude, le comité a consacré une grande partie de son attention sur le budget, qui énonce le plan de dépenses du gouvernement. Le comité a tenu plusieurs réunions afin d'examiner divers aspects des prévisions de dépenses du gouvernement pour 2009-2010 et 2010-2011, y compris le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2008-2009, le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2008-2009, le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2009-2010, le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2009-2010, et le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2009-2010. Au cours de ces examens, le comité a soumis une vaste gamme de questions à l'attention du Sénat, y compris le nouveau Crédit 35 du Conseil du Trésor – Initiatives d'exécution du Budget, le financement et les opérations d'Énergie atomique du Canada limitée, les dépenses du ministère de la Défense nationale, les opérations de la Monnaie royale canadienne et du Bureau du Conseil privé. De plus, au cours de ses audiences sur le Budget principal, le comité a examiné à diverses occasions deux mesures du Cadre de financement exceptionnel, soit le Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés et la Facilité canadienne de crédit garanti. Le comité a entrepris un examen préliminaire du Budget principal des dépenses 2010-2011 en mars 2010, et il s'est penché sur une gamme de questions. Un examen plus approfondi de ces prévisions est censé suivre au cours de l'exercice 2010-2011.



Comité permanent des langues officielles

Au cours de l'exercice 2009-2010, le comité a poursuivi son étude de la culture francophone au Canada, de l'utilisation des langues officielles pendant les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2010 et de la mise en œuvre de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles*. Il a entendu les témoignages de représentants de 11 ministères et organismes fédéraux, d'organisations représentant les communautés francophones et anglophones, du commissaire aux langues officielles et d'un ancien juge de la Cour suprême. Le comité s'est également penché sur d'autres questions, comme les services de santé offerts aux minorités linguistiques, la mise en œuvre de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne par les ministères et organismes visés et la gestion des tests d'évaluation de langue seconde par la Commission de la fonction publique.

En juin 2009, le comité a publié un rapport intitulé *Les arts et la culture francophones : Croire, vouloir et vivre en milieu minoritaire*, qui résume les témoignages recueillis lors des audiences publiques tenues à Ottawa et au Nouveau-Brunswick. Le comité y formule huit recommandations visant à garantir que les communautés francophones en situation minoritaire aient accès aux ressources nécessaires pour appuyer le développement et favoriser l'épanouissement des arts et de la culture dans leur région.

Le comité a continué à tenir des audiences publiques pour bien cerner les préoccupations des principaux intervenants à propos des Jeux olympiques de 2010. En septembre 2009, il a publié son deuxième rapport de suivi, intitulé *Refléter la dualité linguistique lors des Jeux olympiques et*

paralympiques d'hiver 2010 : Une occasion en or, qui présente 16 recommandations visant les points suivants :

- Les ressources affectées à la traduction et à l'interprétation étaient insuffisantes.
- Les employés et les bénévoles doivent pouvoir assurer une offre active de services dans les deux langues officielles.
- Le public voyageur doit pouvoir avoir accès à des services en français.

Le comité a aussi recommandé d'effectuer après les jeux une évaluation des résultats atteints à l'égard du respect des exigences linguistiques.

Le Comité des langues officielles, présidé par la sénatrice Maria Chaput (Lib – Manitoba), entend des témoins sur l'usage des langues officielles aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2010.



Comité permanent des pêches et des océans

En 2009-2010, ce comité s'est penché sur le rôle de la Garde côtière canadienne dans le Nord du Canada et à la pêche dans ces régions. Il a déposé trois rapports.

Dans son rapport *Relever le défi de l'Arctique*, le comité souligne le travail considérable et essentiel effectué par la Garde côtière canadienne et formule 14 recommandations. Il conclut qu'il faut renforcer les capacités de la Garde côtière pour protéger les intérêts canadiens, et qu'il faut réfléchir davantage à son rôle futur dans la défense de la souveraineté du Canada dans la région. À cet égard, le comité recommande notamment d'acquérir de nouveaux brise-glaces lourds, capables de naviguer à l'année à la fois dans l'archipel Arctique et sur le plateau continental. Il recommande aussi que la Garde côtière recrute autant que possible des Inuits, et qu'on crée le comité consultatif interministériel sur la stratégie arctique, piloté par Affaires indiennes et du Nord Canada et chargé de le conseiller et de superviser l'élaboration et l'application d'une stratégie efficace et intégrée pour le Nord.

Le rapport du comité, intitulé *Pêches marines du Nunavut : quotas et ports*, présente huit recommandations, dont :

- la mise en œuvre du plan de développement des infrastructures portuaires pour petits bateaux afin de favoriser l'expansion de la pêche communautaire aux petits bateaux au Nunavut;
- le maintien, par le ministère des Pêches et des Océans (MPO), au sud de l'île de Baffin, de sa politique interdisant d'accorder des quotas de flétan noir à des gens de l'extérieur du Nunavut, tant que ce territoire n'aura pas un accès comparable à des ressources marines contiguës;
- la création, par le ministre des Pêches et des Océans, d'une politique accordant aux gens du Nunavut la préférence pour l'achat, à un prix concurrentiel, des quotas de pêche dans les eaux contiguës de ce territoire qui sont transférés ou vendus;
- l'augmentation considérable par le MPO, du financement pour la recherche exploratoire dans les eaux contiguës du Nunavut, en s'engageant à financer un programme de recherche pluriannuel sur plusieurs espèces;

Navire de la Garde côtière canadienne, à Cambridge Bay, au Nunavut.



- l'évaluation, par le MPO, des répercussions de tout le trafic maritime sur les baleines et l'élaboration, de concert avec le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, des mesures de protection telles que l'établissement de zones d'interdiction des navires pendant certaines périodes de l'année.

Sachant qu'il est utile de se rendre dans les régions du Canada, le comité a tenu des audiences publiques à Yellowknife et à Inuvik, puis il a mené une mission d'étude, en septembre, au cours de laquelle il s'est rendu au Manitoba, au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest, en Alaska et en Colombie-Britannique. En décembre de la même année, le comité a publié son rapport intitulé *Le contrôle des eaux de l'Arctique canadien : Rôle de la Garde côtière canadienne*, dans lequel il formule neuf recommandations. Il y recommande notamment :

- que tous les navires étrangers qui entrent dans les eaux arctiques du Canada soient tenus de signaler leur présence à NORDREG – le Système de trafic de l'Arctique canadien – quel que soit leur taille ou leur tonnage;
- qu'il faut renforcer la Garde côtière en la dotant de nouveaux brise-glaces polaires polyvalents pouvant naviguer à l'année pour pouvoir exercer un contrôle total des eaux de l'Arctique;
- que les navires armés de la Garde côtière servent de plateformes pour l'application de la loi dans l'Arctique, de concert avec les autres organismes gouvernementaux;

- que la Garde côtière envisage des opérations nordiques toute l'année, et les gère dans le Nord, afin de démontrer le sérieux du Canada dans la protection de ses intérêts et de ceux de sa population du Nord;
- que soit créé un comité du Cabinet sur les affaires de l'Arctique, présidé par le premier ministre et incluant des ministres dont le portefeuille concerne le Nord, afin de développer davantage la politique de l'Arctique de concert avec les trois gouvernements territoriaux.

Reconnaissant les graves difficultés auxquelles était confrontée la pêche au homard dans l'Atlantique au printemps 2009, le comité a convoqué un groupe de discussion pour étudier la question le 26 mai. Le comité a ensuite déposé son rapport en juin, dans lequel il formule trois recommandations pour répondre au défi immédiat et assurer la viabilité à long terme de l'industrie.

Le comité a poursuivi son étude des changements proposés à la Convention de l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-est au cours de l'exercice. Dans le rapport qu'il a déposé en novembre 2009, il demande au gouvernement de prendre le temps nécessaire pour étudier le nouveau traité.

Le comité a également entendu des témoins sur d'autres questions liées aux pêches et océans, notamment les aires marines de conservation, la biodiversité, la chasse aux phoques et les récents développements en Europe.

Comité permanent des peuples autochtones

Au cours de l'exercice 2009-2010, le comité a reçu quatre ordres de renvoi, dont trois pour des projets de loi et un concernant une étude spéciale d'une réponse du gouvernement à l'un des rapports du comité. Le comité a aussi poursuivi ses travaux sur l'ordre de renvoi général qu'il avait reçu lors de l'exercice précédent qui l'autorisait « à examiner, en vue d'en faire rapport, les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada », et s'est concentré sur l'étude d'élections tenues en vertu des dispositions de la *Loi sur les Indiens*. À la fin de mars 2010, le comité avait tenu 17 réunions et entendu 87 témoins dans le cadre de cette étude. Il a tenu des audiences publiques à Winnipeg et à Dauphin, au Manitoba, du 24 au 27 mai 2009, et à Kelowna, Williams Lake et Vancouver, en Colombie-Britannique, du 29 septembre au 2 octobre.

Des membres du comité rencontrent des chefs locaux au Centre d'amitié de Dauphin, au Manitoba.

Le comité a entrepris une brève étude des mesures d'identification des électeurs et leurs répercussions sur les peuples autochtones, au cours de laquelle il a tenu deux

réunions et entendu deux témoins. L'étude a mené à la publication du cinquième rapport du comité intitulé *Les nouvelles mesures d'identification des électeurs et leurs répercussions sur les peuples et les communautés autochtones du Canada*, qui a été déposé au Sénat le 7 mai. Le rapport insiste sur l'importance de réduire les obstacles auxquels se sont heurtés les électeurs des Premières nations, Inuits et Métis durant la dernière élection générale en raison de l'adoption de ces nouvelles exigences. Plus particulièrement, le comité recommande que le Certificat du statut d'Indien émis par le gouvernement fédéral, utilisé de concert avec la carte d'information de l'électeur que reçoivent tous les électeurs inscrits, suffise pour permettre aux membres des Premières nations d'exercer leur droit de vote. Il recommande aussi qu'Élections Canada ait la latitude voulue pour appliquer la loi tout en tenant mieux compte des besoins particuliers des communautés nordiques et rurales, ce qui faciliterait l'exercice du droit de vote. Le comité n'a pas eu l'occasion au cours de l'exercice d'étudier la réponse du gouvernement à ce rapport.

Sur le plan législatif, le 5 mai 2009, le comité a fait rapport sans amendement sur le projet de loi C-5, Loi modifiant la Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes, qui lui avait été renvoyé le 23 avril. Le comité a reçu un ordre de renvoi concernant l'étude du projet de loi C-28, Loi modifiant la Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec, et il en a fait rapport sans amendement le 9 juin. Le projet de loi C-41, Loi portant mise en vigueur de l'accord définitif concernant les premières nations maanulthes et modifiant certaines lois en conséquence, a été renvoyé au comité le 17 juin. Le comité en a fait rapport sans amendement le 18 juin.



Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense

Durant l'exercice 2009-2010, le Comité de la sécurité nationale et de la défense a mené sept missions d'étude en lien avec son mandat. En juillet 2009, le comité s'est rendu dans les Maritimes pour visiter les BFC d'Halifax, de Greenwood et de Gagetown, de même que l'administration centrale d'Anciens Combattants Canada à Charlottetown. Plus tard en juillet, des groupes de membres du comité ont visité les postes frontaliers terrestres et maritimes ainsi que les douanes aéroportuaires dans le Canada Atlantique, au Québec et en Ontario. En septembre 2009, d'autres membres ont visité ceux de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. En novembre 2009, le comité s'est rendu sur les bases militaires de l'Ontario (BFC de Petawawa, de Trenton, de Borden) et au Collège militaire royal du Canada à Kingston.



Les sénateurs Colin Kenny (Lib – Rideau, Ontario), Wilfred Moore (Lib – Stanhope St./ South Shore, Nouvelle-Écosse) et Michael Meighen (C – St. Marys, Ontario) reçoivent un cadeau en souvenir de leur mission d'étude à la BFC de Petawawa en novembre 2009.

Sous-comité des anciens combattants



Au cours de cet exercice, le Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense a chargé ce sous-comité d'étudier les services et avantages que reçoivent les membres et vétérans des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada ainsi que leurs familles, de surveiller les activités commémoratives entreprises en leur nom par le ministère des Anciens Combattants, et de se pencher sur la mise en œuvre de la nouvelle Charte des anciens combattants. Le sous-comité a entrepris une série d'audiences publiques sur la mise en œuvre de la nouvelle Charte des anciens combattants. Il a entendu les témoignages de nombreux hauts fonctionnaires, intervenants et universitaires et recueilli de l'information en vue de présenter un rapport faisant le point sur cette question. Au moment de la prorogation, il n'avait pas encore terminé ses audiences publiques.

Sous-comité sur la santé des populations

Au cours de la 2^e session de la 40^e législature, le Sous-comité sur la santé des populations a terminé son étude sur les divers facteurs et situations qui contribuent à la santé de la population canadienne. En juin 2009, le comité a présenté son rapport final, *Un Canada en santé et productif : une approche axée sur les déterminants de la santé*, qui formule 22 recommandations. Le sous-comité a constaté que le Canada accuse un retard par rapport à des pays comme le Royaume-Uni et la Suède et qu'il est inacceptable qu'un pays aussi riche tolère de telles disparités dans le domaine de la santé. Le sous-comité craignait en outre que la crise économique, sans précédent pour ses répercussions mondiales, ne fasse qu'accroître ces disparités. Le sous-comité a conclu qu'il faudra adopter une approche pangouvernementale faisant appel à la participation des entreprises, des bénévoles et des organismes communautaires.



Sous-comité sur les villes

Ce sous-comité a poursuivi son étude des problèmes sociaux actuels dans les grandes villes canadiennes. Pour s'acquitter de son mandat, le sous-comité a adopté un plan de travail qui divisait son examen en quatre grandes composantes, dont la première est l'étude de la capacité des grandes villes du Canada de relever de lourds défis sociaux à un moment où les ordres supérieurs de gouvernement renvoient de nombreuses responsabilités aux municipalités. Le sous-comité a mené une mission d'étude à Toronto, le 15 mai 2009; à Calgary et à Edmonton, du 19 au 20 mai; à Montréal, le 8 juin; ainsi qu'à Regina, à Winnipeg et à Vancouver, du 13 au 15 juillet. Il a entendu plus de 170 témoins, dont beaucoup de pauvres et même d'itinérants, ainsi que des universitaires, des groupes de réflexion, et des porte-parole d'autorités provinciales, d'administrations locales et d'organismes communautaires. En décembre 2009, le sous-comité a terminé son étude de la première composante et a présenté un rapport provisoire, *Pauvreté, logement, itinérance : les trois fronts de la lutte contre l'exclusion*, contenant 74 recommandations au gouvernement fédéral. L'étude était en cours à la fin de cet exercice financier.

À une conférence de presse, le 8 décembre 2009, les sénateurs Hugh Segal (C – Kingston–Frontenac–Leeds, Ontario) et Art Eggleton (Lib – Ontario) présentent le rapport provisoire du Sous-comité sur les villes.



Comité permanent des transports et des communications

Au cours de la 2^e session de la 40^e législature, le Sénat a référé plusieurs projets de loi à ce comité, notamment :

- le projet de loi C-9, Loi modifiant la Loi de 1992 sur le transport des marchandises dangereuses (rapport avec un amendement présenté le 7 mai 2009);
- le projet de loi C-3, Loi modifiant la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques (rapport sans amendement présenté le 28 mai 2009);
- le projet de loi C-7, Loi modifiant la Loi sur la responsabilité en matière maritime, la Loi sur les Cours fédérales et d'autres lois en conséquence (rapport sans amendement, mais avec observations, présenté le 18 juin 2009).

D'autres projets de loi ont été renvoyés au comité, mais n'ont pu être présentés au Sénat avant la prorogation. On note entre autres le projet de loi S-220, Loi concernant les messages électroniques commerciaux, et le projet de loi C-27, Loi visant à promouvoir l'efficacité et la capacité d'adaptation de l'économie canadienne par la réglementation de certaines pratiques qui découragent l'exercice des activités commerciales par voie électronique et modifiant la *Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes*, la *Loi sur la concurrence*, la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* et la *Loi sur les télécommunications*.

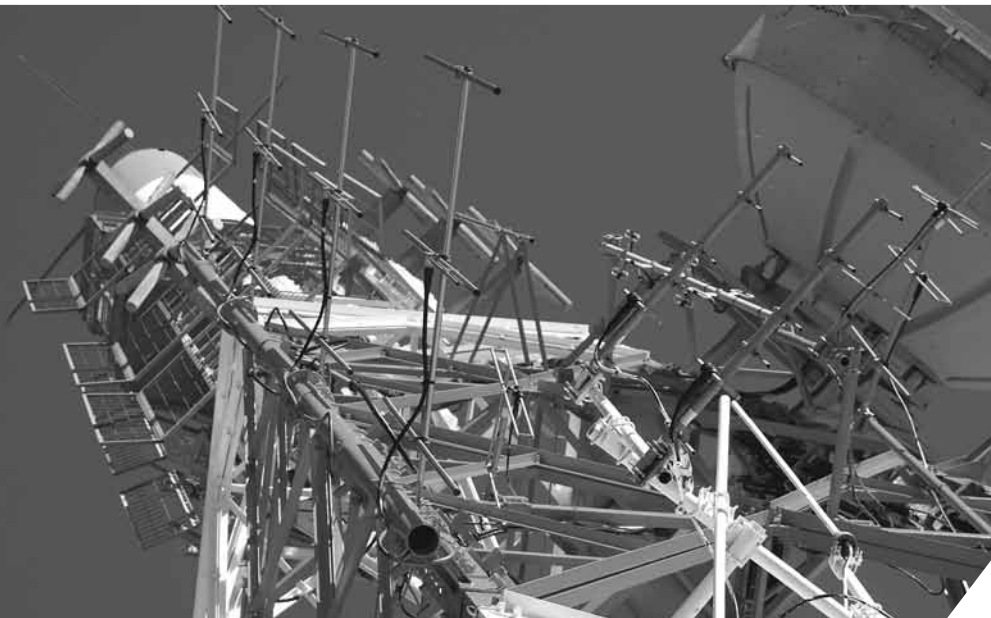


Le comité a entrepris une étude sur le secteur du sans-fil. Son ordre de renvoi était d'étudier les enjeux émergents liés à son mandat dans le domaine des communications et faire rapport sur le secteur du sans-fil, notamment sur l'accès à Internet haute vitesse, la fourniture de largeur de bande, le rôle d'édification de la nation du sans-fil, le rythme d'adoption des innovations, les aspects financiers liés aux changements possibles du secteur ainsi que le développement du secteur au Canada comparativement à ce qui se fait ailleurs dans le monde. Le comité a pu concentrer ses travaux sur six domaines :

- accessibilité et pénétration;
- disponibilité (matériel et applications);
- prix (voix et données), conditions des contrats et étendue de la concurrence;
- possibilités et préoccupations;
- dimensions internationales;
- rôle du gouvernement.

En plus d'entendre des témoins à Ottawa, le comité a effectué des missions d'étude au Royaume Uni, en France, en Estonie, en Belgique (autant pour la Commission européenne que pour le marché intérieur belge) afin de consulter des experts en télécommunications.

Le comité s'est aussi penché sur une proposition présentée le 20 mai 2009 par Travaux publics et Services gouvernementaux en vertu du paragraphe 4(2) de la *Loi sur les frais d'utilisation*, L.C. 2004, ch. 6 concernant la modification des frais imposés pour l'utilisation de la cale sèche d'Esquimalt. Le comité en a recommandé l'adoption le 4 juin.



Comité spécial sur le vieillissement

Au cours de la 2^e session de la 40^e législature, le Comité spécial sur le vieillissement a achevé son vaste mandat qui consistait à déterminer si le Canada offre aux personnes âgées les bons programmes et services, et ce, au bon moment. En avril 2009, le comité a présenté son rapport final, *Le vieillissement de la population, un phénomène à valoriser*, où il présente une vision globale pour aider le gouvernement, les organisations et les particuliers à relever les défis du vieillissement de la population. Le rapport résume les témoignages que le comité a recueillis et renferme 32 recommandations, dont les suivantes : que le gouvernement fédéral :

- intervienne dès maintenant pour promouvoir un vieillissement actif et en bonne santé et pour combattre l'âgisme;
- dirige et coordonne l'adoption de mesures comme une initiative nationale pour des soins intégrés, une stratégie nationale sur les aidants naturels, un programme national d'assurance médicaments, et un transfert fédéral pour répondre aux besoins des provinces où la proportion des aînés est la plus grande;
- veille à la sécurité financière des Canadiens en répondant aux besoins des travailleurs âgés et par une réforme des pensions et des programmes de sécurité du revenu;

- prenne les mesures voulues pour que plus de Canadiens puissent vieillir là où ils le souhaitent, notamment en assurant une offre de services de transport et de logement adéquats et en veillant à l'intégration des services de santé et des services sociaux;
- intervienne sans tarder pour mettre en œuvre les changements voulus à l'intention des populations qui relèvent directement de lui et à l'égard des engagements du Canada relativement aux langues officielles.

Les sénateurs Wilbert Joseph Keon (C – Ottawa, Ontario), Sharon Carstairs (Lib – Manitoba) et Maria Chaput (Lib – Manitoba) à la conférence de presse sur la présentation du rapport du Comité spécial sur le vieillissement.



Comités permanents internes

CONFLITS D'INTÉRÊTS DES SÉNATEURS

Les cinq membres du Comité sénatorial permanent sur les conflits d'intérêts des sénateurs sont responsables de toutes les questions qui concernent le *Code régissant les conflits d'intérêts des sénateurs*, adopté en 2005. Ils donnent, au conseiller sénatorial en éthique (en 2009-2010, Jean Fournier), de l'information générale et des conseils. Les membres du comité sont nommés selon un processus qui diffère de celui des autres comités. En effet, deux membres sont élus par scrutin secret par chacun des caucus, celui du parti ministériel et celui des partis de l'opposition. Le cinquième est ensuite choisi par ces quatre membres. Le président du comité doit être choisi par au moins quatre des cinq membres.

RÉGIE INTERNE, BUDGETS ET ADMINISTRATION

Le Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a pour mandat de surveiller les dépenses des sénateurs et leur utilisation des ressources du Sénat. Il dirige aussi l'administration du Sénat (voir « L'administration et les finances du Sénat », p. 51).

Durant le présent exercice, le comité a adopté le budget de fonctionnement annuel du Sénat et affecté des fonds aux comités et aux associations parlementaires. Il a également réexaminé les lignes directrices relatives aux déplacements internationaux des sénateurs et modifié la *Politique du Sénat sur la prévention et le règlement du harcèlement en milieu de travail*.

RÈGLEMENT, PROCÉDURE ET DROITS DU PARLEMENT

Le Comité sénatorial permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement examine les ordres, les coutumes et les privilèges du Sénat. Il étudie les questions de privilège parlementaire afin de déterminer leur validité. Il examine en outre les propositions de modification du Règlement afin d'y intégrer des usages nouveaux ou améliorés.

En 2009-2010, le comité a présenté six importants rapports. Dans trois d'entre eux, il a recommandé que l'on modifie le *Règlement du Sénat* sur les sujets suivants : le rétablissement de projets de loi, les questions de privilège et les conflits d'intérêts des sénateurs. Le comité a de plus étudié les règles et les usages relatifs à l'impression du *Règlement du Sénat* et au remplacement des membres des comités. En outre, le comité a fait rapport sur une question de privilège qui lui avait été renvoyée par le Sénat.

SÉLECTION

Le Comité permanent de sélection propose les membres des comités du Sénat (voir Annexe E pour la liste complète des membres des comités nommés par le Comité de sélection). De plus, il recommande une personne au poste de Président intérimaire qui remplace le Président lorsque celui-ci doit s'absenter. Au début de la 3^e session de la 40^e législature, le comité a recommandé le sénateur Donald Oliver au poste de Président intérimaire. Le Sénat a approuvé cette recommandation.

Comités mixtes permanents

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Ce comité mixte examine l'administration, la gouvernance et les budgets de la Bibliothèque du Parlement. Cette dernière fournit des services de recherche et d'information non partisans au Sénat et à la Chambre des communes, dans les deux langues officielles. Elle possède aussi une importante collection de livres de référence et de documents portant sur divers sujets et collabore avec le Sénat et la Chambre des communes pour administrer le site web parlementaire.

En 2009–2010, le comité a examiné la mise en œuvre des services du directeur parlementaire du budget au sein de la Bibliothèque du Parlement. L'examen s'est poursuivi au-delà de la fin de l'exercice.

EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

Le gouvernement fédéral prend des règlements pour l'application pratique des lois nationales. Le Parlement doit veiller à ce que ces règlements soient techniquement, légalement et constitutionnellement valables et à ce qu'ils soient conformes à la loi à laquelle ils se rapportent. Le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation remplit cette responsabilité. Il peut, dans ses rapports, proposer des améliorations à un règlement, voire, dans les cas extrêmes, recommander son rejet total.

Durant l'exercice 2009–2010, le comité a tenu 14 réunions pour examiner des règlements. Certes, le comité invite rarement des témoins, mais il a jugé nécessaire de le faire cette année. Michael Presley, directeur exécutif, Secteur des affaires réglementaires du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, a témoigné devant le comité en mai 2009.



Dans la collectivité et à l'étranger



La sénatrice Andrée Champagne (C – Grandville, Québec), présidente de la Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), remet la médaille de Chevalier de l'Ordre de la Pléiade à Robert Charlebois, pilier de la chanson québécoise, le 5 novembre 2009.

La présence du Sénat ne se fait pas sentir que sur la Colline du Parlement. Les sénateurs travaillent pour leur région des provinces et territoires du Canada et sur le plan communautaire afin de représenter efficacement ces régions au Sénat et améliorer la qualité de vie des citoyens. Ils œuvrent pour leurs collectivités ou pour des causes. Les enjeux qu'ils défendent font souvent l'objet de déclarations, d'interpellations ou d'autres initiatives au Sénat même, mais l'action des sénateurs s'exerce de bien d'autres façons : ils prononcent des allocutions à des conférences ou à des activités de financement, organisent des rencontres et y participent, dénoncent les injustices, stimulent le débat public ou, simplement, mettent leur expertise, leur crédibilité et leurs contacts parlementaires au service d'un groupe, d'une cause ou d'un enjeu.

Les sénateurs sont également des acteurs dynamiques du secteur de la diplomatie interparlementaire, qui gagne en importance dans les relations internationales du Canada. La plupart d'entre eux sont membres d'au moins une association parlementaire, soit un groupe de législateurs de partout dans le monde qui travaillent conjointement à susciter des changements à l'échelle internationale. Les sénateurs font partie de délégations invitées dans d'autres pays pour nouer des relations diplomatiques, organiser des conférences, donner des séances de formation sur la gouvernance démocratique, effectuer des études ou servir les intérêts du Canada grâce à leurs contacts à l'étranger.

En 2009-2010, 12 associations ont parrainé 97 délégations, formées de parlementaires de tous les partis, du Sénat comme de la Chambre des communes. Du 13 au 15 septembre 2009, quelque 100 participants de 21 pays des Amériques ont assisté à la Sixième Assemblée plénière du Forum interparlementaire des Amériques à Ottawa. Ils ont discuté de la crise économique et financière, de la sécurité alimentaire, ainsi que de questions liées aux migrations des populations, aux droits de la personne, à l'égalité des sexes et aux pandémies de grippe, en vue de formuler des recommandations.



La sénatrice Marjory LeBreton (C – Ontario), leader du gouvernement au Sénat, s'adresse aux délégués à l'occasion de la Sixième Assemblée plénière du Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) organisée par le Parlement du Canada en septembre 2009.



« Le Sénat a pour rôle principal de faire fonction d'organisme d'équilibrage de la gouvernance de notre fédération. Tout le travail qu'accomplissent les sénateurs relève de cette recherche de l'équilibre. Il trouve son application concrète dans les trois rôles fondamentaux de notre institution, à savoir la représentation, l'investigation et la fonction législative. »

Sénateur Noël Kinsella, Président du Sénat, lors d'un discours à des stagiaires parlementaires, le 17 juin 2009.

Le Président du Sénat

Le Président du Sénat occupe le quatrième rang dans l'ordre de préséance du Canada, derrière la Reine (ou son représentant), le premier ministre et le juge en chef de la Cour suprême. Le Président remplit des fonctions diplomatiques importantes au sein de la démocratie canadienne.

Au Parlement, le Président occupe le fauteuil pendant les séances du Sénat. Il oriente et dirige les débats à la Chambre, veille au respect de la procédure et exerce son autorité. Il préside les cérémonies parlementaires officielles qui se déroulent au Sénat, comme l'ouverture d'une législature, la lecture du discours du Trône et la sanction royale de projets de loi. Il participe aussi à de nombreux événements nationaux publics.

Le Président remplit également une fonction diplomatique de premier plan. Il représente le Parlement ou le Sénat dans ses missions auprès d'autres assemblées législatives et d'autres États. Il accueille souvent des dignitaires étrangers en visite au Canada et rencontre des ambassadeurs d'autres pays au Canada lors de « visites de courtoisie », qui sont l'occasion de renouer et de cultiver des relations diplomatiques. Le Président est appelé à participer, à titre d'hôte ou d'invité, à de nombreux événements officiels au Canada et à l'étranger.

Le Président dans les séances et les cérémonies du Sénat

SÉANCES DU SÉNAT

Le Président du Sénat préside les délibérations. La séance du Sénat commence avec l'entrée du défilé du Président et prend fin lorsque le Président quitte le Sénat après l'ajournement. Durant la séance, il aide les sénateurs en veillant au bon déroulement des délibérations en les guidant dans leur étude des affaires quotidiennes du Sénat inscrites au *Feuilleton et Feuilleton des avis*. Il lui arrive de trancher des différends au Sénat concernant le respect de la procédure. Il assure en tout temps le maintien de l'ordre et le décorum des délibérations.

Au cours de l'exercice 2009-2010, le Président a rendu deux décisions officielles, qui peuvent être consultées à l'adresse suivante : <http://sen.parl.gc.ca/nkinsella/French/Rulings-f.htm>.

Le 3 mars 2010, le Président Kinsella préside l'assermentation des nouveaux sénateurs.



CÉRÉMONIES AU SÉNAT

Le Président dirige les cérémonies parlementaires officielles qui se déroulent dans la chambre du Sénat. Cette année, il a présidé aux cérémonies suivantes :

31 mars 2010
Cérémonie de sanction royale

3 mars 2010
Discours du Trône

5 novembre 2009
Cérémonie du Souvenir

18 juin 2009
Cérémonie de sanction royale

ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION PUBLIQUE

Le Président participe, en tant qu'hôte ou invité, aux activités de sensibilisation suivantes au nom du Sénat :

1^{er} décembre 2009

Cérémonie de la Rose sur la Colline du Parlement à l'occasion de la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes

23 novembre 2009

Célébration de la Journée nationale de l'enfant dans la chambre du Sénat

27 octobre 2009

Cérémonie du Souvenir : Remise de coquelicots à l'entrée du Sénat

29 septembre 2009

Réception pour la Journée des musées canadiens sur la Colline du Parlement

3 juin 2009

Assermentation de Jonathan Yantzi, page du Sénat

1^{er} juin 2009

Présentation du Prix de reconnaissance pour services exceptionnels de l'Association canadienne des ex-parlementaires et dévoilement de plaques commémoratives

11 mai 2009

Accueil du nouveau poète officiel du Parlement

Cérémonie de la Journée nationale de l'enfant dans la chambre du Sénat, le 23 novembre 2009.



ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION PUBLIQUE (SUITE)

Le Président rencontre des Canadiens, assiste à des événements spéciaux et participe à diverses autres activités. En voici quelques-unes :

- 25 mars 2010 Visite des finalistes du concours national d'épellation Canwest CanSpell à la chambre du Sénat
- 10 mars 2010 Dîner annuel « La politique et l'écrit »
- 9 mars 2010 Réception sur la Colline de la conférence nationale de l'Alliance canadienne des associations étudiantes
- 1^{er} décembre 2009 Banquet de Noël de l'Ambassade chrétienne
- 1^{er} décembre 2009 Réception en l'honneur de M. Stuart Murray, nouveau directeur général du Musée canadien pour les droits de la personne
- 1^{er} décembre 2009 Journée nationale de la Roumanie

20 novembre 2009 Visite du club de hockey Winmar Wildcats de Sault Ste. Marie au Sénat du Canada

Lorsque ces jeunes athlètes sont venues visiter le Parlement, le Président Kinsella leur a offert l'occasion rare de découvrir par elles-mêmes les appartements dans lesquels il reçoit les chefs d'État et où se déroulent les réceptions diplomatiques. Ces jeunes filles sont l'incarnation de l'amour que le Canada porte au hockey et du dévouement que requiert l'excellence..

- 19 novembre 2009 Réunion avec 4MY Canada (Jeunes motivés pour un Canada fort)
- 18 novembre 2009 Cinquième dîner-bénéfice annuel Douglas C. Frith offert par l'Association canadienne des ex-parlementaires
- 6 novembre 2009 Visite des participants du Programme de mentorat de l'Ordre du Canada

5 novembre 2009 Cérémonie de dépôt d'une couronne de fleurs au Cimetière militaire national

Le Président Kinsella se rend chaque année au Cimetière militaire national pour y déposer une couronne en l'honneur des Canadiennes et des Canadiens qui ont péri sous les drapeaux. Les sénatrices et les sénateurs leur sont extrêmement reconnaissants de leur sacrifice. Les noms de celles et de ceux qui sont récemment disparus sont lus en Chambre par le Président en début de séance, puis une minute de silence est observée en leur mémoire.



- 4 novembre 2009 Réception à Ottawa en l'honneur des anciens étudiants de l'Université St. Thomas à Ottawa
- 27 octobre 2009 Réception d'accueil de l'Association des universités et collèges du Canada
- 21 octobre 2009 Rendez-vous Ottawa - 2009 Weepers (réception) de la Division universitaire d'instruction navale
- 9 septembre 2009 Visite à l'Institut de technologie de l'information du Conseil national de recherche du Canada à Fredericton
- 28 août 2009 Le capitaine honoraire (marine) Kinsella assiste aux Régates nationales 2009 des cadets de la Marine royale canadienne à Kingston
- 14 août 2009 Présentation du pavillon de combat canadien au NCSM Fredericton
- 16 juillet 2009 Cérémonie de la relève de la garde à Fredericton et inspection des troupes
- 15 juillet 2009 Collation des grades d'été de l'Université St. Thomas, Fredericton
- 6 juillet 2009 Rencontre avec des stagiaires parlementaires
- 18 juin 2009 Rencontre avec Développement et Paix, un organisme catholique canadien
- 17 juin 2009 Accueil des participants du Programme de stage parlementaire dans le cadre de la série de conférences midi
- 7 juin 2009 21^e Revue annuelle du Corps des cadets de la ligue navale vice amiral Kingsmill
- 4 juin 2009 Rencontre avec des stagiaires du Programme canadien de stage parlementaire du Kentucky
- 2 juin 2009 Réception de l'Association des courtiers d'assurance du Canada

1^{er} juin 2009 Cérémonie du souvenir des parlementaires décédés

L'honorable Peter Milliken, Président de la Chambre des communes, et l'honorable Noël A. Kinsella, Président du Sénat, déposent une couronne de fleurs en l'honneur des vies publiques et de la fonction publique pendant la cérémonie du souvenir des parlementaires décédés.

- 13 mai 2009 Cérémonie de changement de commandement au Commandement Canada
- 12 mai 2009 Réception en l'honneur de l'Aviation canadienne
- 12 mai 2009 Petit-déjeuner de travail pour des parlementaires du Nouveau-Brunswick et Entreprise Grand Moncton
- 10 mai 2009 Collation des grades du printemps à l'Université St. Thomas et dévoilement d'une peinture murale intitulée « Celebracion », à Fredericton
- 21 avril 2009 Rencontre avec M. Ralph Currie, membre de la Force policière de Fredericton, représentant l'Association canadienne des policiers



Le Président en tant que diplomate

ÉCHANGES PARLEMENTAIRES

Le Canada entretient des relations avec d'autres États et leurs assemblées législatives afin de promouvoir ses intérêts nationaux et de trouver des terrains d'entente. Le Président accueille souvent des représentants et délégations d'assemblées nationales et de gouvernements en visite au Canada. De plus, il effectue des visites diplomatiques et dirige des délégations parlementaires à l'étranger.

VISITES AU CANADA

Du 13 au 17 novembre 2009 XVI^e Réunion interparlementaire Canada-Mexique, Saint John, au Nouveau-Brunswick et Ottawa, en Ontario



La XVI^e Réunion interparlementaire Canada-Mexique a été dirigée par le Président du Sénat et le Président de la Chambre des communes à Saint John (Nouveau-Brunswick) et à Ottawa (Ontario). Plus de 30 parlementaires ont participé aux quatre séances de travail sur les sujets suivants :

- l'environnement et l'énergie propre;
- le commerce, l'investissement et l'économie;
- la sécurité régionale;
- la coopération internationale.

Au terme de leurs réunions, les parlementaires ont adopté une déclaration finale, qui a été signée par les deux chefs de délégation.

Les relations interparlementaires font partie intégrante du rôle du Président du Sénat, et les réunions comme celle-ci permettent aux parlementaires canadiens de faire connaître les intérêts locaux et nationaux à leurs homologues étrangers.

Du 6 au 11 juin 2009

Visite au Canada de Son Excellence M. Luka Bebić, Président du Parlement de la République de Croatie, et d'une délégation parlementaire

Du 18 au 26 avril 2009

Visite au Canada de l'honorable John Hogg, Président du Sénat de l'Australie, et d'une délégation parlementaire

VISITES À L'ÉTRANGER

Du 16 au 26 janvier 2010

Visite de l'honorable Noël A. Kinsella, Président du Sénat, et d'une délégation parlementaire, Lettonie et Liechtenstein

Du 16 au 26 janvier 2010, l'honorable Noël A. Kinsella, Président du Sénat, a dirigé une délégation parlementaire officielle en Lettonie et au Liechtenstein. Le Président, accompagné des sénateurs Dawson et Mockler, a rencontré le président et le premier ministre de la Lettonie, le Président de la Saeima (le Parlement letton), et de nombreux ministres. La délégation a tenu une table ronde avec des représentants d'organismes non gouvernementaux pour discuter de l'état des droits de la personne en Lettonie. À l'extérieur de la capitale, la délégation a visité deux ports pour en apprendre davantage sur la coopération bilatérale dans le commerce maritime et la marine ainsi que l'institut de sélection des plantes de Priekuli pour discuter de la collaboration en agriculture.

Au Liechtenstein, la délégation a rencontré Son Altesse Sérénissime le prince Alois von und zu Liechtenstein, prince héritier de la Principauté du Liechtenstein, ainsi que d'autres représentants officiels afin de discuter de politique étrangère, de commerce et d'éducation.

La visite visait à améliorer les relations bilatérales, à encourager le dialogue continu afin de promouvoir les échanges parlementaires et à mettre en évidence les intérêts variés du Canada dans chacun de ces pays.

Les 17 et 18 décembre 2009

Visite de l'honorable Noël A. Kinsella, Président du Sénat, aux Nations Unies, à New York, New York, États-Unis

Du 11 au 18 octobre 2009

Visite de l'honorable Noël A. Kinsella, Président du Sénat, et d'une délégation parlementaire en Albanie, en Italie, à l'Ordre souverain militaire de Malte, au Saint-Siège et à Malte

Du 15 au 24 mai 2009

Visite de l'honorable Noël A. Kinsella, Président du Sénat, et d'une délégation parlementaire au Saint-Siège, à l'Ordre souverain militaire de Malte, en Roumanie et en Slovénie



AUTRES VISITES OFFICIELLES

Au cours de l'exercice 2009-2010, le Président du Sénat a accueilli les personnes suivantes, invitées par le gouvernement du Canada :

- 8 décembre 2009 Son Excellence M. Gordan Jandrokovic, ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration européenne de la République de Croatie
- 7 décembre 2009 Hauts fonctionnaires de l'Assemblée populaire nationale de la République populaire de Chine
- 29 septembre 2009 Son Excellence M. Pham Gia Khiem, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la République socialiste du Vietnam, et M^{me} Nguyen Hong Khanh
- 27 août 2009 Son Excellence M. Nikola Gruevski, premier ministre de la République de Macédoine
- 14 août 2009 L'honorable sénateur Raymond Luca du Parlement de la Roumanie, qui a visité Fredericton

7 juillet 2009 Leurs Majestés l'empereur Akihito et l'impératrice Michiko du Japon

Dans le cadre de leurs fonctions diplomatiques, le Président du Sénat et le Président de la Chambre des communes ont eu l'honneur d'accueillir sur la Colline du Parlement Leurs Majestés l'empereur et l'impératrice du Japon le 7 juillet 2009. Cette visite historique de la Colline du Parlement était la deuxième de l'empereur, qui avait visité le Canada à titre de prince héritier en 1953, quelque 56 ans auparavant.

Parmi les activités prévues, le Président du Sénat a invité Leurs Majestés à la chambre du Sénat pour assister à une prestation de la soprano canadienne Maureen Batt. Plus tard au cours de la visite, le Président du Sénat et M^{me} Ann Kinsella ont organisé un déjeuner en l'honneur de Leurs Majestés. La conversation a porté sur les relations bilatérales des deux pays marquées par un profond respect et l'amitié.

- 9 juin 2009 L'honorable Zheng Silin et une délégation parlementaire de la République populaire de Chine
- 12 mai 2009 L'honorable Roberto Formigoni, président de la Lombardie, région de la République italienne
- 5 mai 2009 Son Excellence Ricardo Alarcón de Quesada, Président de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire de la République de Cuba
- 2 avril 2009 Son Excellence Truong Thi Mai, membre du Comité permanent de l'Assemblée nationale du Vietnam et présidente du Comité des affaires sociales



ACTIVITÉS PROTOCOLAIRES ET DIPLOMATIQUES

À titre d'ambassadeur du Canada, du Parlement et du Sénat, le Président participe aussi, comme hôte ou invité, à de nombreuses activités officielles tant au pays qu'à l'étranger. Cette année, le Président a participé aux activités spéciales suivantes :

23 mars 2010	Réception à l'occasion de la Fête du Pakistan
23 mars 2010	Réception à l'occasion du Forum économique annuel canado-arabe
9 mars 2010	Réception de l'Association canadienne des ex-parlementaires
9 mars 2010	Visite de représentants de l'Alliance canadienne des associations étudiantes
8 mars 2010	Concert gala du Festival du printemps 2010 interprété par l'Orchestre de la radiodiffusion chinois et organisé par l'ambassade de la République populaire de Chine
3 mars 2010	Cérémonie du relais de la flamme paralympique, Colline du Parlement
2 mars 2010	Déjeuner-causerie du Conseil des ambassadeurs de la Ligue arabe au Canada
30 janvier 2010	Remise de prix et dîner à l'occasion de la Journée diplomatique de ski

10 décembre 2009 Arrivée de la flamme olympique à la colline du Parlement

Allumé à partir d'un feu à Olympie, en Grèce, le flambeau olympique est passé par la Colline du Parlement au cours de son périple jusqu'à Vancouver. Le Sénat applaudit Barbara Ann Scott, ancienne athlète olympique, qui présente le flambeau à la chambre du Sénat le 10 décembre 2009.

10 décembre 2009	Présentation spéciale du documentaire « Women in Shroud » organisée par le Président du Sénat et l'ambassadeur des Pays-Bas au Canada à l'occasion de la Journée des droits de la personne
8 décembre 2009	Réception offerte par la Fondation Aga Khan pour les Fibres du monde
25 novembre 2009	Réception en l'honneur de la Journée nationale de l'Albanie offerte par l'ambassadeur, Son Excellence M. Besnik Konçi
3 novembre 2009	Réception en l'honneur de l'honorable Marcel Prud'homme offerte par le Conseil des ambassadeurs de la Ligue arabe et l'Association parlementaire Canada-Monde arabe
29 octobre 2009	Rencontre avec M ^{me} Mariasilvia Ciola, directrice du département des relations internationales, et M. Giovanni Orsina, délégué du recteur pour les rapports avec les universités nord-américaines, de l'Université LUISS Guido Carli, de Rome



27 octobre 2009	Réception d'adieu pour souligner la retraite de l'ambassadeur d'un pays de la région Asie – Pacifique ayant les plus longs états de service, Son Excellence Dugerjav Gotov, ambassadeur de la Mongolie au Canada
20 octobre 2009	Déjeuner de l'Association parlementaire du Commonwealth, 7 ^e séminaire canadien
20 octobre 2009	Déjeuner en l'honneur de Son Excellence M. David Cary Jacobson, ambassadeur des États-Unis au Canada
30 septembre 2009	Réception en l'honneur du 60 ^e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine
27 août 2009	Cérémonie de la relève de la garde sur la Colline du Parlement, à Ottawa
20 juin 2009	Cérémonie d'investiture nationale de 2009 du Prieuré du Canada de l'Ordre très vénérable de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem
18 juin 2009	Déjeuner en l'honneur de M. Anthony Mellows, Lord Prieur de l'Ordre de Saint Jean, et de M ^{me} Elizabeth Mellows
8 juin 2009	Trentième anniversaire de la création du Groupe interparlementaire Canada-Liban
4 juin 2009	Signature d'un protocole d'entente visant à promouvoir le commerce entre le port d'Halifax, au Canada, et le port d'Odessa, en Ukraine
27 mai 2009	Concert de l'Orchestre italien Accademia Barocca Santa Cecilia
15 mai 2009	Remise de diplômes aux étudiants de la faculté de sciences politiques de l'Université d'études sociales LUISS Guido Carli de Rome qui ont participé à un stage au Sénat du Canada
5 mai 2009	Déclaration de Son Excellence Ricardo Alarcón de Quesada, Président de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire de la République de Cuba, en hommage au sénateur Marcel Prud'homme
22 avril 2009	Dîner en reconnaissance des relations officielles entre le Canada et l'Ordre souverain militaire hospitalier de St-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte

VISITES DE COURTOISIE

En dehors de ces visites, le Président accueille régulièrement des délégations, des hauts commissaires et des ambassadeurs d'autres pays ainsi que des dignitaires et hauts fonctionnaires canadiens et étrangers.

Au cours de l'exercice 2009-2010, le Président a reçu plus de 30 visites de courtoisie de représentants des pays suivants : Albanie, Allemagne, Australie, Bhoutan, Cité du Vatican, Corée du Sud (République de Corée), Cuba, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis, Inde, Italie, Koweït, Lettonie, Macédoine, Malte, Mauritanie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Qatar, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Syrie, Tonga, Turkménistan, Turquie et Vietnam.



Visite de courtoisie de Son Excellence Justin Hugh Brown, haut-commissaire de l'Australie, 1^{er} avril 2009.



Visite de courtoisie de Son Excellence Teresita de Jesús Vicente Sotolongo, ambassadrice de la République de Cuba, 4 décembre 2009.



Visite au Canada de Son Excellence Luka Bebić, Président du Parlement de la République de Croatie, 9 juin 2009.



L'administration du Sénat et les finances

INSTANTANÉ DU SÉNAT

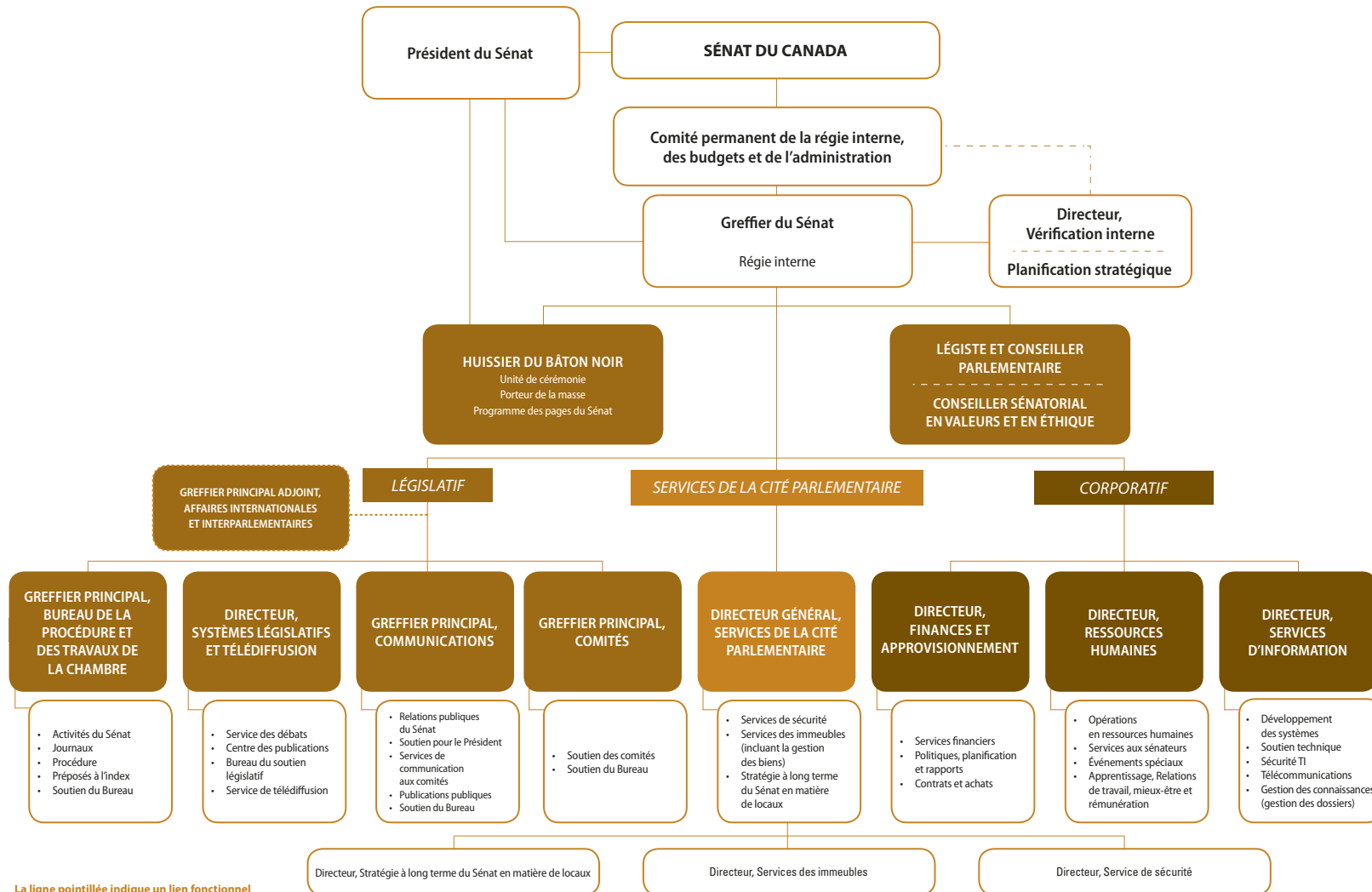
Professions au sein de l'administration du Sénat (en pourcentage)

Gestion	6,4
Personnel professionnel	19,5
Travail de bureau et administration	30,2
Sécurité	20,7
Opérationnel	23,2

Les sénateurs travaillent à résoudre les problèmes d'intérêt public, mais, pour y parvenir, ils ont besoin d'un soutien administratif et logistique. Le budget annuel du Sénat accorde des fonds pour assurer le fonctionnement des séances des comités et de la Chambre, ainsi que celui des bureaux des sénateurs. Toutefois, le soutien procédural, administratif, logistique et stratégique provient des 450 employés de l'administration du Sénat qui offrent leur expertise afin d'assurer le bon fonctionnement du Sénat toute l'année. Ils fournissent les ressources humaines et le soutien technique, administrent les biens matériels et les finances du Sénat, distribuent le courrier, assurent des services de transport, facilitent les communications avec la population et veillent à ce que tous les aspects du déroulement des séances des comités et de la Chambre soient gérés de façon efficiente et appropriée.

Le Sénat est une institution publique moderne qui aspire à l'excellence. L'administration poursuit son processus d'amélioration de la transparence, de la reddition de comptes, de la modernisation et du contrôle des dépenses. Pour ce faire, ces efforts doivent constamment être adaptés à l'évolution de la fonction publique et des priorités du gouvernement.

L'administration du Sénat



Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration exerce une surveillance sur les fonctions administratives et les budgets du Sénat. Composé de 15 sénateurs, il a pour responsabilité d'approuver les politiques administratives et de superviser le travail de l'administration du Sénat. C'est aussi lui qui examine et alloue les budgets des comités du Sénat, répartit les fonds pour les activités liées au Sénat qui ne sont pas prévues dans les budgets des bureaux des sénateurs et en fait l'examen.

MEMBRES DU COMITÉ PERMANENT DE LA RÉGIE INTERNE, DES BUDGETS ET DE L'ADMINISTRATION AU 31 MARS 2010*

David Tkachuk, président
George J. Furey, vice-président
Larry W. Campbell
Claude Carignan
Gerald J. Comeau
Jane Cordy
Consiglio Di Nino
Percy E. Downe
Francis Fox
Stephen Greene
Mobina S.B. Jaffer
Noël A. Kinsella
Elizabeth (Beth) Marshall
Jim Munson
Carolyn Stewart Olsen

* L'Annexe E présente la liste complète des sénateurs qui ont siégé à ce comité en 2009-2010.

Le greffier du Sénat, aussi appelé greffier des Parlements, fait office de greffier des séances du Sénat et il est le plus haut responsable du fonctionnement quotidien de l'administration du Sénat. Il relève du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration et est appuyé par une équipe de hauts fonctionnaires qui met en œuvre sa vision de l'administration.

GREFFIER DU SÉNAT ET GREFFIER DES PARLEMENTS EN 2009-2010

Gary W. O'Brien

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DU SÉNAT AU 31 MARS 2010

Huissier du bâton noir

Kevin MacLeod

Légitime et conseiller parlementaire

Mark Audcent

Greffier principal, Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre

Charles Robert

Greffière principale, Comités

Heather Lank

Greffier principal, Communications

Blair Armitage

Directrice, Secrétariat exécutif

Catherine Pearl-Côté

Directrice, Finances et de l'approvisionnement

Nicole Proulx

Directrice, Ressources humaines

Linda Dodd

Directrice, Services d'information

Hélène Bouchard

Directrice, Systèmes législatifs et télédiffusion

Diane Boucher

Directeur général, Services de la Cité parlementaire

Gilles Duguay

L'administration du Sénat a connu du succès au cours de l'année 2009-2010. Une solide communication des rapports sur le rendement est un élément essentiel de tout système de gestion moderne, et le Sénat a adopté des mesures à cet égard. Comme toute bonne organisation, l'administration du Sénat fait constamment des efforts pour améliorer sa gouvernance et ses services. Cette amélioration est rendue possible grâce à la vision stratégique et au cadre des résultats.

VISION ET MISSION

Offrir un soutien exemplaire aux sénateurs pour qu'ils puissent s'acquitter de leurs fonctions parlementaires

RÉSULTATS STRATÉGIQUES

Faire en sorte que le contexte soit le plus propice possible à une contribution efficace des sénateurs à la législation et aux politiques fédérales dans l'intérêt de tous les Canadiens.

RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

- A:** Conseils, produits et procédés appuyant la prise de décisions relatives aux lois et aux politiques
- B:** Gardien des traditions parlementaires
- C:** Des citoyens bien informés sur le Sénat et ses activités
- D:** Conseils, produits et procédés à l'appui des relations bilatérales et multilatérales
- E:** Saine gestion et utilisation optimale des ressources
- F:** Un effectif représentatif, bien formé et productif
- G:** Environnement sécuritaire et accessible

Progrès des priorités stratégiques en 2009-2010

Des progrès ont été accomplis en ce qui concerne les priorités stratégiques de l'administration et ses principales activités. Dans sa vision globale, le greffier vise une amélioration constante appuyée par quatre priorités stratégiques.

1. AMÉLIORER LES PROCESSUS ET LES MODES DE PRESTATION

Accroître la transparence de la gestion publique

- Le cadre de mesure du rendement de l'administration a été amélioré par la création d'un nouveau modèle de rapport sur le rendement.
- L'intégration de la gestion des risques aux processus de planification de l'administration s'est poursuivie, et on a progressé dans l'élaboration d'un profil de risque pour chaque direction. Tous les cadres supérieurs et intermédiaires ainsi que les employés clés ont reçu une formation sur la gestion des risques.
- On a procédé à une révision des politiques et directives financières relatives aux comités sénatoriaux, ce qui a entraîné des changements aux directives sur l'accueil.
- Des sous-comités de gestion ont été créés pour rationaliser la prise de décisions, ce qui a permis d'améliorer la gestion financière au sein de l'administration, car il est maintenant possible de réaffecter rapidement des ressources en se basant sur les prévisions financières trimestrielles.
- Le *Guide pratique sur l'utilisation des ressources du Sénat* a été rédigé, approuvé, imprimé et distribué aux sénateurs.



Renforcer la sécurité

- Le Sénat, la Chambre des communes et la GRC ont coordonné la stratégie de mise en œuvre du Plan directeur de sécurité dans la Cité parlementaire.
- On a approuvé un schéma de planification opérationnelle pour le Service de sécurité du Sénat en mai 2009. Ce document précise les lacunes opérationnelles et établit les priorités pour ce qui est des mesures visant à améliorer l'efficacité et l'efficience des opérations de sécurité du Sénat.
- Le Service de sécurité a terminé la mise en place du système d'identification en temps réel par dactyloscopie numérisée, ce qui a eu pour effet d'accélérer le traitement des accréditations de sécurité.
- Le Service de sécurité a procédé à une série de simulations avec ses partenaires afin d'exposer les membres à des situations d'urgence potentielles, d'évaluer la capacité globale d'intervention et de relever les lacunes. Les cadres supérieurs et intermédiaires ont aussi pris part à une simulation d'urgence. Le Service de sécurité s'est aussi employé à sensibiliser davantage le personnel à l'importance de la sécurité de l'information grâce à une formation de sensibilisation à la sécurité informatique.
- Le Service de sécurité du Sénat, les Services de sécurité de la Chambre des communes et la GRC ont signé un protocole d'entente concernant le système de radiocommunications à canaux partagés.



Tirer profit de la gestion de l'information et des technologies de l'information

- Une application informatique a été développée pour les greffiers au Bureau dans la chambre du Sénat.
- Le Groupe de travail sur le renouvellement des systèmes législatifs a été formé pour diriger le renouvellement des applications législatives à la fin de leur vie utile. Son premier projet est de trouver une solution pour remplacer la base de données des comités.
- Les Services d'information ont terminé la mise au point du système de classification fonctionnelle et du calendrier de conservation qui visent à améliorer la gestion de l'information et des dossiers au sein de l'administration. Le système sera mis en place en 2010-2011.
- Le Comité collaboratif de gestion de l'information de l'administration a mis au point une feuille de route quinquennale sur la gestion de l'information qui énonce les activités, éléments et outils nécessaires au soutien et au développement du programme de gestion de l'information.
- Les systèmes audio de la chambre du Sénat et de la salle 2 de l'édifice Victoria ont été remplacés.
- On peut plus facilement accéder aux délibérations du Sénat grâce à l'ajout d'un service de vidéo sur demande pour toutes les réunions des comités sénatoriaux enregistrées sur Sen ParlVU.
- Les responsables du programme de gestion de l'information ont préparé une directive, des lignes directrices et une formation sur la gestion des courriels.
- Le système de gestion de contenu des sites web des sénateurs a été mis à jour afin d'y intégrer une fonctionnalité pour les blogues et de permettre une plus grande flexibilité dans la conception des pages web.
- On a modernisé la *Politique du Sénat sur la sécurité de la technologie de l'information* pour qu'elle s'adapte aux nouvelles situations et qu'elle réponde mieux aux besoins du Sénat.

2. VÉRIFIER LE NIVEAU DE SATISFACTION

Répondre aux attentes

- L'administration a commencé à élaborer un sondage sur la satisfaction des sénateurs. Ce sondage, qui sera mené au cours de l'exercice 2010-2011, sera utilisé pour améliorer les services de soutien aux sénateurs et faciliter les décisions concernant l'affectation des ressources.
- On a procédé à une révision complète des normes de service de l'administration du Sénat afin de déterminer les lacunes et les pratiques exemplaires.

3. RENFORCER LA GÉRANCE DES RESSOURCES

Vérification interne

- En mai 2009, le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a adopté la *Charte de vérification interne* et la *Politique sur la vérification interne*.
 - L'administration a effectué trois vérifications internes, à savoir une vérification des marchés de services, une vérification des dépenses de bureau des sénateurs et une vérification de la fonction de classification des emplois. On a donné suite à plusieurs recommandations découlant de ces vérifications, et plusieurs autres sont en voie d'être mises en œuvre afin de respecter les délais fixés pour 2010-2011.
- à l'affectation des ressources sont maintenant prises par des sous-comités stratégiques en fonction des prévisions trimestrielles et sont facilitées par la mise en œuvre de nouveaux rapports financiers normalisés et un accès électronique aux données financières.
- Les processus de passation des marchés et de paiement pour les comités en déplacement ont été précisés.
 - Le Sénat a conclu un protocole d'entente sur les ressources financières avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Mettre à jour les méthodes financières

- L'administration a revu et amélioré sa méthode d'affectation et de réaffectation des ressources. Les décisions relatives

Gestion des biens

- L'administration a effectué une vérification physique de tous les biens patrimoniaux.

4. APPUYER LE PERSONNEL

Moderniser les politiques sur les ressources humaines

- Un module sur les accidents de travail a été ajouté au système informatisé des ressources humaines.
- L'administration a approuvé la *Politique du Sénat sur la prévention et le règlement du harcèlement en milieu de travail*, a mis sur pied un programme de sensibilisation et a offert des séances de formation aux employés appelées « Promouvoir activement le respect en milieu de travail ».
- La *Politique sur la délégation de pouvoirs en matière de gestion des ressources humaines* a été approuvée et mise en œuvre.

Promouvoir la stratégie d'apprentissage du Sénat

- La Direction des comités a produit une FAQ sur des questions de procédure à l'intention du personnel, et a commencé la rédaction d'un manuel destiné aux présidents et aux vice-présidents.
- Des formations obligatoires sur la passation des marchés et la gestion des risques ont été dispensées.
- Le greffier a lancé son programme d'apprentissage, dans le cadre duquel il convie deux employés à son bureau le lundi après-midi à une rencontre de 45 minutes pour parler du travail et visiter brièvement les deux chambres.

Promouvoir les valeurs et l'éthique

- Un poste d'agent général des valeurs et de l'éthique a été créé et des activités promotionnelles pour l'*Énoncé des valeurs et d'éthique de l'administration du Sénat* et le *Guide de mise en œuvre de l'Énoncé de valeurs et d'éthique de l'administration du Sénat* ont été mises en place.
- L'administration a poursuivi ses efforts afin de se doter d'un effectif qui reflète la diversité et la dualité linguistique canadiennes en révisant et en mettant en œuvre son plan triennal intitulé *Plan d'équité en matière d'emploi*.

Planification de la relève et recrutement innovateur

- Un plan de relève a été élaboré pour tous les postes clés des Services des immeubles. On a aussi défini des paramètres d'apprentissage pour les employés qui occupent des postes de gestion.
- Un programme de gestion de la relève pour les postes clés de l'administration du Sénat a été élaboré et fait actuellement l'objet de consultations.

Valoriser le savoir

- Un exercice de schématisation a été entrepris pour documenter et rationaliser certains processus opérationnels clés liés à la classification, au recrutement et à la dotation.

Rapport financier

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le budget du Sénat est examiné par le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. L'architecture des secteurs d'activité repose sur quatre piliers.

1. Sénateurs et leurs bureaux

- L'indemnité parlementaire, les allocations et les cotisations au fonds de retraite des sénateurs;
- les frais de déplacement et de communication des sénateurs;
- les frais relatifs à la recherche et au fonctionnement du bureau des sénateurs, y compris le salaire du personnel et les frais de fonctionnement;
- le fonds de recherche des caucus.

2. Fonctionnement de la Chambre

- Les appointements pour fonctions supplémentaires des hauts fonctionnaires du Sénat ainsi que les salaires de leurs employés et les frais de fonctionnement de leurs bureaux, et les salaires et les frais de fonctionnement des bureaux du greffier du Sénat, du conseiller parlementaire, de l'huissier du bâton noir et du Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre;

- le Programme des pages du Sénat;
- les échanges parlementaires;
- les *Journaux du Sénat*, les comptes rendus des débats et les publications dans les deux langues officielles.

3. Comités et associations

- Les dépenses et le soutien des comités;
- les associations parlementaires;
- les comptes rendus des délibérations des comités et les services de publication;
- la diffusion des délibérations des comités.

4. Soutien administratif

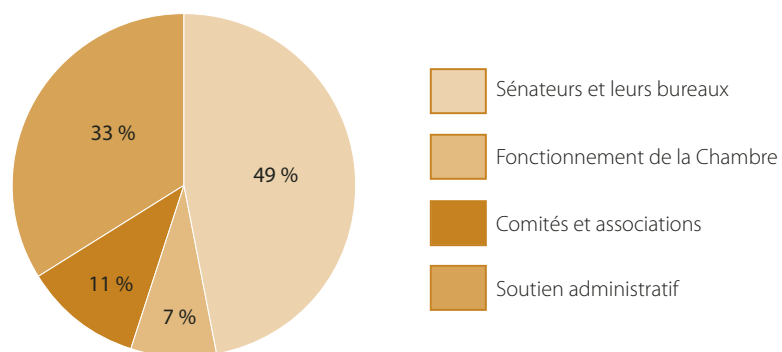
- Les services dans les domaines des finances, des ressources humaines, des communications, des technologies de l'information et des services d'information, de la planification des projets d'aménagement et d'entretien des locaux ainsi que des services postaux, de messagers, d'imprimerie, de réparation, de transport et de corps et métiers;
- la sécurité dans l'enceinte du Sénat.

ARCHITECTURE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

(en milliers de dollars)

SECTEUR D'ACTIVITÉ	FONCTIONNEMENT	PAIEMENTS DE TRANSFERT	TOTAL
Sénateurs et leurs bureaux	43 865	44	43 909
Fonctionnement de la Chambre	5 977	0	5 977
Comités et associations	9 916	414	10 330
Soutien administratif	29 985	0	29 985
TOTAL	89 743	458	90 201

TOTAL DES DÉPENSES POUR 2009-2010 : 90 201 \$



RÉMUNÉRATION DES SÉNATEURS

Au 1^{er} avril 2009

Indemnité parlementaire 132 300 \$

Allocations supplémentaires

Président du Sénat	55 200 \$
Allocation de résidence	3 000
Allocation de voiture	1 061
Président intérimaire	22 800
Leader du gouvernement	75 500
Allocation de voiture	2 122
Leader de l'opposition	36 000
Leader adjoint du gouvernement	36 000
Leader adjoint de l'opposition	22 800
Whip du gouvernement	11 100
Whip de l'opposition	6 500
Whip adjoint du gouvernement	5 600
Whip adjoint de l'opposition	3 100
Président du caucus du gouvernement	6 500
Président du caucus de l'opposition	5 600
Président de comité	11 100
Vice-président de comité	5 600

DÉPENSES BUDGÉTÉES ET RÉELLES PAR ARTICLE COURANT, 2009-2010

FONCTIONNEMENT	BUDGÉTÉES	RÉELLES
Traitements et salaires	62 128	66 788
Transport et communications	13 307	12 831
Information et service d'imprimerie	241	792
Services professionnels et spéciaux	9 338	4 575
Locations	76	216
Achat de services de réparation et d'entretien	1 604	1 349
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 355	1 006
Acquisition de matériel et d'équipement	2 010	2 183
Autres subventions et paiement	0	3
Total – fonctionnement	90 059	89 743
PAIEMENTS DE TRANSFERT		
Subventions et contributions	547	458
Total des paiements de transfert	547	458
TOTAL	90 606	90 201

DÉPENSES PAR ARTICLE COURANT

FONCTIONNEMENT	2008-2009	2009-2010	ÉCART %
Traitements et salaire	59 666	66 788	+11,94
Transport et communications	11 263	12 831	+13,92
Information et services d'imprimerie	734	792	+7,90
Services professionnels et spéciaux	5 075	4 575	-9,85
Locations	119	216	+81,51
Achat de service de réparation et d'entretien	1 154	1 349	+16,90
Services publics, fournitures et approvisionnement	908	1 006	+10,79
Acquisition de matériel et d'équipement	2 191	2 183	-0,37
Autres subventions et paiements	1	3	+200,00
Total – fonctionnement	81 111	89 743	+10,64
PAIEMENTS DE TRANSFER			
Subventions et contributions	467	458	-1,93
Total des paiements de transfert	468	458	-1,93
TOTAL	81 578	90 201	+10,57

DÉPENSES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

SECTEUR D'ACTIVITÉ	2008-2009	2009-2010	ÉCART %
Sénateurs et leurs bureaux	38 486	43 909	+14,09
Fonctionnement de la Chambre	6 650	5 977	-10,12
Comités et associations	9 147	10 330	+12,93
Soutien administratif	27 295	29 985	+9,86
TOTAL	81 578	90 201	+10,57

Les données sous « Écart % » dans ces tableaux ont été obtenues en déterminant la différence en pourcentage pour chaque article entre l'exercice 2008-2009 et l'exercice 2009-2010. Veuillez noter que cette méthode de calcul de l'écart diffère de celle employée dans le Rapport d'activité 2009 du Sénat. En effet, dans le rapport précédent, ces données illustrent dans quelle mesure chaque article a contribué à l'écart total enregistré entre l'exercice précédent et l'exercice en cours.

Des renseignements supplémentaires sur les finances du Sénat sont publiés dans les volumes II et III des *Comptes publics du Canada*. Ils peuvent être consultés à www.tpsgc.gc.ca.



En contact avec les Canadiens

Le Sénat continue de renforcer sa présence sur Internet en améliorant son site web pour les rendre plus accessibles aux Canadiens. La participation politique est essentielle à la vitalité de la démocratie, c'est pourquoi les Canadiens peuvent suivre les débats en visitant parl.gc.ca pour se faire une idée générale ou détaillée des travaux entrepris par le Parlement. Plus particulièrement, les pages qui se rapportent au Sénat vous offrent :

- la diffusion web en temps réel des travaux du Sénat et des comités sénatoriaux;
- des renseignements sur tous les comités sénatoriaux, leurs membres et leurs travaux en cours, et des transcriptions des audiences;
- la Vidéo éducative du Sénat, une présentation audiovisuelle de 18 minutes portant sur le rôle du Sénat au Parlement et le travail que font les sénateurs;
- des fiches d'information et d'autres publications destinées aux enfants et aux adultes sur différents aspects de l'histoire du Sénat, sa valeur patrimoniale et son rôle dans notre démocratie.

Pour plus d'information sur le Sénat, pour communiquer avec un sénateur ou pour obtenir des rapports annuels antérieurs, des brochures sur le Sénat ou d'autres publications utiles :

Sans frais	1-800-267-7362
Région de la capitale nationale	613-992-3333
ATS	613-995-2266
Télécopieur	613-995-4998
Courriel	sencom@sen.parl.gc.ca

MODIFICATIONS À LA COMPOSITION DU SÉNAT

Nominations

27 août 2009

Claude Carignan (C – Mille Isles, Québec)
 Jacques Demers (C – Rigaud, Québec)
 Doug Finley (C – Ontario–Côte Sud, Ontario)
 Linda Frum (C – Ontario)
 Kelvin Kenneth Ogilvie (C – Annapolis Valley–Hants,
 Nouvelle-Écosse)
 Dennis Glen Patterson (C – Nunavut)
 Donald Neil Plett (C – Landmark, Manitoba)
 Judith G. Seidman (Ripley) (C – De la Durantaye, Québec)
 Carolyn Stewart Olsen (C – Nouveau-Brunswick)

29 janvier 2010

Pierre-Hugues Boisvenu (C – La Salle, Québec)
 Vim Kochhar (C – Ontario)
 Elizabeth (Beth) Marshall (C – Terre-Neuve-et-Labrador)
 Bob Runciman (C – Mille-Îles et lacs Rideau, Ontario)

28 février 2010

Rose-May Poirier (C – Nouveau-Brunswick)

Démissions

31 octobre 2009

John G. Bryden (Lib – Nouveau-Brunswick)

Décès

Aucun en 2009-2010

Retraites

Yoïne Goldstein (Lib – Rigaud, Québec) 11 mai 2009
 Willie Adams (Lib – Nunavut) 22 juin 2009
 Norman K. Atkins (PC – Markham, Ontario) 27 juin 2009
 J. Trevor Eyton (C – Ontario) 12 juillet 2009
 Mira Spivak (Ind. – Manitoba) 12 juillet 2009
 Eymard G. Corbin (Lib – Grand-Sault,
 Nouveau-Brunswick) 2 août 2009
 Lise Bacon (Lib – De la Durantaye, Québec) 25 août 2009
 Joan Cook (Lib – Terre-Neuve-et-Labrador) 6 octobre 2009
 Marcel Prud'homme, C.P. (Ind. – La Salle,
 Québec) 30 novembre 2009
 Lorna Milne (Lib – Comté de Peel, Ontario) 13 décembre 2009
 Jerahmiel S. Grafstein
 (Lib – Metro Toronto, Ontario) 2 janvier 2010

NOMBRE DE SÉNATEURS
PAR PROVINCE/TERRITOIRE
AU 31 MARS 2010

	En poste	Sièges vacants
Alberta	6	0
Colombie-Britannique	6	0
Île-du-Prince-Édouard	4	0
Manitoba	6	0
Nouveau-Brunswick	10	0
Nouvelle-Écosse	10	0
Nunavut	1	0
Ontario	24	0
Québec	24	0
Saskatchewan	6	0
Terre-Neuve-et-Labrador	6	0
Territoires du Nord-Ouest	1	0
Yukon	1	0
Total	105	0

ALLÈGEANCE POLITIQUE
DES SÉNATEURS AU 31 MARS 2010

* indique le parti au pouvoir

Parti conservateur du Canada	51*
Parti libéral du Canada	49
Indépendants	2
Indépendants progressistes-conservateurs	2
...	1
Total	105



Président du Sénat

Noël A. Kinsella



Whip du gouvernement

Terry Stratton

De février 2006 au 31 décembre 2009



Présidente intérimaire

Rose-Marie Losier-Cool

Du 6 avril 2006 au 2 mars 2010



Whip du gouvernement

Consiglio Di Nino

À partir du 1^{er} janvier 2010



Président intérimaire

Donald H. Oliver

À partir du 3 mars 2010



Leader de l'opposition au Sénat

James S. Cowan



Leader du gouvernement au Sénat

Marjory LeBreton, C.P.



Leader adjoint de l'opposition au Sénat

Claudette Tardif



Leader adjoint du gouvernement au Sénat

Gerald J. Comeau



Whip de l'opposition

Jim Munson

2^e SESSION, 40^e LÉGISLATURE(du 1^{er} avril au 29 décembre 2009)

Projets de loi du gouvernement

S-2	Loi modifiant la Loi sur les douanes*	C-14	Loi modifiant le Code criminel (crime organisé et protection des personnes associées au système judiciaire)*
S-3	Loi modifiant la Loi sur l'efficacité énergétique*	C-15	Loi modifiant la Loi règlementant certaines drogues et autres substances et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois
S-4	Loi modifiant le Code criminel (vol d'identité et infractions connexes)*	C-16	Loi sur le contrôle d'application de lois environnementales*
S-5	Loi modifiant le Code criminel et une autre loi	C-17	Loi reconnaissant le Cimetière Beechwood comme le cimetière national du Canada*
S-6	Loi modifiant la Loi électorale du Canada (responsabilité en matière de prêts liés à la politique)	C-18	Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, validant certains calculs et modifiant d'autres lois*
S-7	Loi constitutionnelle de 2009 (limitation de la durée du mandat des sénateurs)	C-24	Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre échange Canada-Pérou*
S-8	Loi de 2009 pour la mise en œuvre de conventions fiscales	C-25	Loi sur l'adéquation de la peine et du crime*
C-2	Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada AELÉ*	C-26	Loi modifiant le Code criminel (vol d'automobile et trafic de biens criminellement obtenus)
C-3	Loi modifiant la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*	C-27	Loi sur la protection du commerce électronique
C-4	Loi régissant les organisations à but non lucratif et certaines personnes morales*	C-28	Loi modifiant la Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*
C-5	Loi modifiant la Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes*	C-29	Loi visant à accroître la disponibilité des prêts agricoles et abrogeant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles*
C-6	Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation	C-32	Loi modifiant la Loi sur le tabac*
C-7	Loi modifiant la Loi sur la responsabilité en matière maritime, la Loi sur les Cours fédérales et d'autres lois en conséquence*	C-33	Loi modifiant la Loi sur les allocations aux anciens combattants*
C-9	Loi modifiant la Loi de 1992 sur le transport des marchandises dangereuses*	C-36	Loi renforçant la sévérité des peines d'emprisonnement pour les crimes les plus graves
C-11	Loi visant à promouvoir la sûreté des agents pathogènes humains et des toxines*		

C-38	Loi créant l'une des plus grandes réserves à vocation de parc national au monde*
C-39	Loi modifiant la Loi sur les juges*
C-41	Loi sur l'accord définitif concernant les premières nations maanulthes*
C-48	Loi de crédits n° 2 pour 2009-2010*
C-49	Loi de crédits n° 3 pour 2009-2010*
C-50	Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et augmentant les prestations*
C-51	Loi sur la reprise économique (mesures incitatives)*
C-56	Loi sur l'équité pour les travailleurs indépendants*
C-62	Loi sur le cadre du choix provincial en matière fiscale*
C-64	Loi de crédits n° 4 pour 2009-2010*

Projets de loi émanant des députés

C-268	Loi modifiant le Code criminel (peine minimale pour les infractions de traite de personnes âgées de moins de dix-huit ans)
-------	--

Projets de loi émanant des sénateurs

S-201	Loi modifiant la Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada (Musée national du portrait) (Sén. Grafstein)
S-202	Loi modifiant la Loi électorale du Canada (suppression des élections à date fixe) (Sén. Murray)
S-203	Loi sur la Banque de développement du Canada et la modernisation des municipalités (Sén. Grafstein)
S-204	Loi modifiant la Loi sur la capitale nationale (création et protection du parc de la Gatineau) (Sén. Spivak)
S-205	Loi modifiant le Code criminel (attentats suicides) (Sén. Grafstein)

S-206	Loi sur le commissaire à l'environnement et au développement durable (Sén. McCoy)
S-208	Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (eau potable saine) (Sén. Grafstein)
S-209	Loi modifiant le Code criminel (protection des enfants) (Sén. Hervieux-Payette)
S-210	Loi sur la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme (Sén. Munson)
S-211	Loi sur les sources d'eau potable (Sén. Grafstein)
S-212	Loi modifiant la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) (Sén. Banks)
S-215	Loi constitutionnelle de 2009 (qualification des sénateurs en matière de propriété) (Sén. Banks)
S-216	Loi modifiant la Loi fédérale sur le développement durable et la Loi sur le vérificateur général (participation du Parlement) (Sén. Banks)
S-217	Loi sur la Journée nationale de la philanthropie (Sén. Grafstein)
S-218	Loi modifiant la Loi sur les relations de travail au Parlement (Sén. Joyal)
S-219	Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (prêts aux étudiants) (Sén. Goldstein)
S-220	Loi anti-pourriel (Sén. Goldstein)
S-221	Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques (emprunts de fonds) (Sén. Murray)
S-222	Loi modifiant la Loi du traité des eaux limitrophes internationales (captage massif d'eau) (Sén. Murray)
S-223	Loi sur la protection des victimes du trafic de personnes (Sén. Phalen)
S-224	Loi modifiant la Loi électorale du Canada et la Loi sur le Parlement du Canada (sièges vacants) (Sén. Moore)

* A reçu la sanction royale au cours de l'exercice 2009-2010

S-225	Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté (serment de citoyenneté) (Sén. Segal)	S-235	Loi d'urgence de 2009 sur la gestion interne des entreprises commerciales canadiennes (Sén. Hervieux-Payette)
S-226	Loi modifiant le Code criminel (loteries) (Sén. Lapointe)	S-236	Loi modifiant la Loi électorale du Canada (dépenses électorales) (Sén. Dawson)
S-227	Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu et la Loi sur la taxe d'accise (allègements fiscaux pour les habitants du Nunavik) (Sén. Watt)	S-237	Loi sur les langues autochtones du Canada (Sén. Joyal)
S-228	Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques et la Loi sur la Banque du Canada (rapports financiers trimestriels) (Sén. Segal)	S-238	Loi sur la parité de genre dans les conseils d'administration (Sén. Hervieux-Payette)
S-229	Loi modifiant la Loi sur les pêches (pêche commerciale du phoque) (Sén. Harb)	S-239	Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts (cadeaux) (Sén. Cowan)
S-230	Loi modifiant la Loi sur la Banque du Canada (agence de notation) (Sén. Grafstein)	S-240	Loi sur la Journée nationale du service (Sén. Tkachuk)
S-231	Loi modifiant la Loi sur Investissement Canada (violations des droits de la personne) (Sén. Goldstein)	S-241	Loi modifiant la Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières (carte de crédit et de débit) (Sén. Ringuette)
S-232	Loi modifiant la Loi sur les brevets (drogues utilisées à des fins humanitaires internationales) et une autre loi en conséquence (Sén. Goldstein)	S-242	Loi modifiant la Loi canadienne sur les paiements (systèmes de paiement par carte de débit) (Sén. Ringuette)
S-233	Loi modifiant la Loi sur l'immunité des États et le Code criminel (mesure dissuasive : droit de recours civil contre les auteurs et les parrains d'actes de terrorisme) (Sén. Tkachuk)	S-243	Loi sur le Registre des instruments médicaux (Sén. Harb)
S-234	Loi modifiant le Régime de pensions du Canada (versement rétroactif d'une pension de retraite ou de survivant) (Sén. Callbeck)	S-244	Loi modifiant la Loi sur la Société canadienne des postes (service postal en milieu rural) (Sén. Peterson)
		S-245	Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et d'autres lois (passif non capitalisé des régimes de pension) (Sén. Ringuette)

3^e SESSION, 40^e LÉGISLATURE

(du 3 au 31 mars 2010)

Projets de loi du gouvernement

S-2	Loi protégeant les victimes des délinquants sexuels
S-3	Loi de 2010 pour la mise en œuvre de conventions fiscales
S-4	Loi sur les foyers familiaux situés dans les réserves et les droits ou intérêts matrimoniaux
C-6	Loi de crédits n° 5 pour 2009-2010*
C-7	Loi de crédits n° 1 pour 2010-2011*

Projets de loi émanant des députés

Aucun

Projets de loi émanant des sénateurs

S-201	Loi modifiant la Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières (cartes de crédit et de débit) (Sén. Ringuette)
S-202	Loi modifiant la Loi canadienne sur les paiements (systèmes de paiement par carte de débit) (Sén. Ringuette)
S-203	Loi sur la Journée nationale de la philanthropie (Sén. Mercer)
S-204	Loi modifiant le Code criminel (protection des enfants) (Sén. Hervieux-Payette)
S-205	Loi d'urgence de 2010 sur la gestion interne des entreprises commerciales canadiennes (Sén. Hervieux-Payette)

S-206	Loi sur la parité de genre dans les conseils d'administration (Sén. Hervieux-Payette)
S-207	Loi modifiant la Loi sur les pêches (pêches commerciales du phoque) (Sén. Harb)
S-208	Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts (cadeaux) (Sén. Day)
S-209	Loi sur la Journée nationale du service (Sén. Wallin)
S-210	Loi modifiant la Loi fédérale sur le développement durable et la Loi sur le vérificateur général (participation du Parlement) (Sén. Banks)
S-211	Loi sur la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme (Sén. Munson)
S-212	Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise (allègements fiscaux pour les habitants du Nunavik) (Sén. Watt)
S-213	Loi modifiant la Loi du traité des eaux limitrophes internationales (captage massif d'eau) (Sén. Murray)
S-214	Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et d'autres lois (passif non capitalisé des régimes de pension) (Sén. Ringuette)
S-215	Loi modifiant le Code criminel (attentats suicides à la bombe) (Sén. Frum)
S-216	Loi sur la protection des prestataires de régimes d'invalidité de longue durée (Sén. Eggleton)

* A reçu la sanction royale au cours de l'exercice 2009-2010

**LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION,
UN PHÉNOMÈNE À VALORISER**

Comité sénatorial spécial sur le vieillissement
Avril 2009

**ÉDUCATION ET GARDE DES JEUNES ENFANTS :
PROCHAINES ÉTAPES**

Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de
la technologie
Avril 2009

**RELEVER LE DÉFI DANS L'ARCTIQUE :
RAPPORT SUR LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**

Comité sénatorial permanent des pêches et des océans
Mai 2009

**UNE JUSTICE ÉGALE : RÉFORMER LE SYSTÈME CANADIEN
DE COURS MARTIALES**

Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et
constitutionnelles
Mai 2009

**LES NOUVELLES MESURES D'IDENTIFICATION DES ÉLECTEURS
ET LEURS RÉPERCUSSIONS SUR LES PEUPLES ET LES
COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES DU CANADA**

Comité sénatorial permanent des peuples autochtones
Mai 2009

LE NORD CANADIEN : À TRAITER AVEC RESPECT

Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des
ressources naturelles
Mai 2009

CONFÉRENCE GLOBE 2008

Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement
et des ressources naturelles
Mai 2009

**EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL DU CANADA DEVANT LE
CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES**

Comité sénatorial permanent des droits de la personne
Mai 2009

**UN CANADA EN SANTÉ ET PRODUCTIF :
UNE APPROCHE AXÉE SUR LES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ**

Sous-comité sénatorial sur la santé des populations
Juin 2009

PÊCHES MARINES DU NUNAVUT : QUOTAS ET PORTS

Comité sénatorial permanent des pêches et des océans
Juin 2009

**LES ARTS ET LA CULTURE FRANCOPHONES :
CROIRE, VOULOIR ET VIVRE EN MILIEU MINORITAIRE**

Comité sénatorial permanent des langues officielles
Juin 2009

**LA LOI SUR L'ÉQUITÉ DANS LA RÉMUNÉRATION
DU SECTEUR PUBLIC**

Comité sénatorial permanent des droits de la personne
Juin 2009

LOI D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2009

Comité sénatorial permanent des finances nationales
Juin 2009

**DEUXIÈME RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR
LE BUDGET DES DÉPENSES 2009-2010**

Comité sénatorial permanent des finances nationales
Juin 2009

**RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE
DU BUDGET AU SEIN DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT**

Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement
Juin 2009

**POLITIQUE DU SÉNAT REVISÉE SUR LA PRÉVENTION ET LE
RÈGLEMENT DU HARCÈLEMENT EN MILIEU DE TRAVAIL (2009)**

Comité sénatorial permanent de la régie interne, budgets et
administration
Juin 2009

**ÉTUDE SUR LE RAPPORT DE L'EXAMEN LÉGISLATIF
D'EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT CANADA - 2008 :
RAPPORT FINAL**

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et commerce international
Juin 2009

LA CRISE DANS LA PÊCHE AU HOMARD

Comité sénatorial permanent des pêches et des océans
Juin 2009

**LE PROJET DE LOI C-16, LOI MODIFIANT CERTAINES LOIS
ENVIRONNEMENTALES**

Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles
Juin 2009

**RAPPORT SUR LE PROJET DE LOI C-10, LOI SUR LA PROTECTION
DES EAUX NAVIGABLES**

Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles
Juin 2009

**LES DROITS LINGUISTIQUES DANS LE GRAND NORD CANADIEN :
LA NOUVELLE LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES DU NUNAVUT**

Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles
Juin 2009

**RÉCENTES MODIFICATIONS DE LA LOI SUR LA CONCURRENCE :
UN TRAVAIL INACHEVÉ**

Comité sénatorial permanent des banques et du commerce
Juin 2009

**LES SYSTÈMES DE CARTES DE CRÉDIT ET DE CARTES DE DÉBIT
AU CANADA : TRANSPARENCE, PONDÉRATION ET CHOIX**

Comité sénatorial permanent des banques et du commerce
Juin 2009

**REFLÉTER LA DUALITÉ LINGUISTIQUE LORS DES JEUX
OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES D'HIVER 2010 : UNE
OCCASION EN OR**

Comité sénatorial permanent des langues officielles
Septembre 2009

**RAPPORT AU COMITÉ AU SUJET DE LA CONFÉRENCE AUSTRALO-
NÉO-ZÉLANDAISE SUR L'EXAMEN LÉGISLATIF, JUILLET 2009**

Comité mixte permanent d'examen de la réglementation
Octobre 2009

**LE PROJET DE CHANGEMENTS À LA CONVENTION DE
L'ORGANISATION DES PÊCHES DE L'ATLANTIQUE
NORD-OUEST (OPANO)**

Comité sénatorial permanent des pêches et des océans
Novembre 2009

**PAUVRETÉ, LOGEMENT, ITINÉRANCE :
LES TROIS FRONTS DE LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION**

Sous-comité sur les villes (Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie)
Décembre 2009

LE SECTEUR FORESTIER CANADIEN : PASSÉ, PRÉSENT, FUTUR

Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts
Décembre 2009

**LE CONTRÔLE DES EAUX DE L'ARCTIQUE CANADIEN :
RÔLE DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**

Comité sénatorial permanent des pêches et des océans
Décembre 2009

**LE CANADA ET LA RUSSIE : MISER SUR LES SUCCÈS
D'AUJOURD'HUI POUR RÉALISER LE POTENTIEL DE DEMAIN**

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et commerce international
Mars 2010

AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET COMMERCE INTERNATIONAL

40-2 **Président** : Consiglio Di Nino
Vice-président : Peter A. Stollery

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Andreychuk, Corbin, *Cowan (ou Tardif), Dawson, De Bané, C.P., Di Nino, Downe, Fortin-Duplessis, Grafstein, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Mahovlich, Segal, Stollery et Wallin

Ont également participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Banks, Dickson, Frum, Hervieux-Payette, C.P., Housakos, Jaffer, Kinsella, Lang, MacDonald, Massicotte, Merchant, Nolin, Oliver, Prud'homme, C.P., Robichaud, C.P., Smith, C.P., Stewart Olsen, Stratton, Tkachuk et Zimmer

40-3 **Présidente** : A. Raynell Andreychuk
Vice-président : Peter A. Stollery

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Andreychuk, *Cowan (ou Tardif), De Bané, C.P., Di Nino, Downe, Finley, Fortin-Duplessis, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Mahovlich, Nolin, Segal, Smith, C.P., Stollery et Wallin

Ont également participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Frum, Jaffer, Johnson, Plett, Robichaud, C.P., et Zimmer

AFFAIRES JURIDIQUES
ET CONSTITUTIONNELLES

40-2 **Présidente** : Joan Fraser
Vice-président : Pierre Claude Nolin

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Angus, Baker, C.P., Bryden, Campbell, *Cowan (ou Tardif), Dickson, Fraser, Joyal, C.P., *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Milne, Nolin, Rivest, Wallace et Watt

Ont également participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Banks, Carstairs, C.P., Carignan, Chaput, Cook, Fortin-Duplessis, Grafstein, Hubley, Lang, Mercer, Merchant, Mitchell, Mockler, Peterson, Poulin, Raine, Rivard, Rompkey, C.P., et Stratton

40-3 **Présidente** : Joan Fraser
Vice-président : John D. Wallace

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Angus, Baker, C.P., Boisvenu, Carignan, Carstairs, C.P., *Cowan (ou Tardif), Fraser, Joyal, C.P., Lang, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Rivest, Runciman, Wallace et Watt

Ont également participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Patterson et Raine

AFFAIRES SOCIALES, SCIENCES
ET TECHNOLOGIE

40-2 **Président** : Art Eggleton, C.P.
Vice-président : Wilbert Joseph Keon

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Callbeck, Champagne, C.P., Cook, Cordy, *Cowan (ou Tardif), Dyck, Eaton, Eggleton, C.P., Fairbairn, C.P., Keon, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Martin, Pépin et Segal

Ont également participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Banks, Brazeau, Cochrane, Corbin, Dawson, Day, Downe, Grafstein, Hubley, Lang, McCoy, Mercer, Merchant, Mitchell, Munson, Nolin, Ogilvie, Peterson, Raine, Rivard, Rompley, C.P., Stewart Olsen et Stratton

40-3 **Président** : Art Eggleton, C.P.
Vice-président : Kelvin Kenneth Ogilvie

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Callbeck, Champagne, C.P., Cordy, *Cowan (ou Tardif), Demers, Dyck, Eaton, Eggleton, C.P., Keon, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Martin, Merchant, Ogilvie et Seidman

Ont également participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Mercer et Rivard

AGRICULTURE ET FORÊTS

40-2 **Président :** Percy Mockler
Vice-présidente : Joyce Fairbairn, C.P.

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Baker, C.P., Callbeck, *Cowan (ou Tardif), Duffy, Eaton, Fairbairn, C.P., Housakos, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Lovelace Nicholas, Mahovlich, Mercer, Milne, Mockler et Rivard

Ont également participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Brazeau, Campbell, Carignan, Carstairs, C.P., Cordy, Finley, Grafstein, Johnson, Martin, Meighen, Munson, Plett, Poulin, Poy, Sibbeston, Stewart Olsen et Tkachuk

40-3 **Président :** Percy Mockler
Vice-président : Fernand Robichaud, C.P.

Membres du comité :

Les honorables sénateurs *Cowan (ou Tardif), Duffy, Eaton, Fairbairn, C.P., *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Lovelace Nicholas, Mahovlich, Mercer, Mockler, Ogilvie, Plett, Rivard, Robichaud, C.P., et Segal

Ont également participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Finley et Raine

BANQUES ET COMMERCE

40-2 **Président :** Michael A. Meighen
Vice-présidente : Céline Hervieux-Payette, C.P.

Membres du comité :

Les honorables sénateurs *Cowan (ou Tardif), Eyton, Fox, C.P., Gerstein, Goldstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, C.P., *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Massicotte, Meighen, Moore, Oliver et Ringuette

Ont également participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Banks, Callbeck, Carstairs, C.P., Dawson, Day, Di Nino, Frum, Greene, Hubley, Johnson, Mahovlich, Merchant, Peterson, Raine, Robichaud, C.P., Tkachuk et Zimmer

40-3 **Président :** Michael A. Meighen
Vice-présidente : Céline Hervieux-Payette, C.P.

Membres du comité :

Les honorables sénateurs *Cowan (ou Tardif), Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, C.P., Kochhar, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Massicotte, Meighen, Moore, Oliver, Ringuette, Rivard et St. Germain, C.P.

Ont également participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Di Nino, Seidman et Tkachuk

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT (MIXTE)

Membres nommés par une motion du Sénat

40-2 **Coprésidente :** Sharon Carstairs, C.P.

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Baker, C.P., Carstairs, C.P., Greene, Jaffer et Stratton

Ont également participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Lapointe, Mercer et Munson

40-3 **Coprésident :** Percy E. Downe

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Downe, Greene, Lapointe, MacDonald et Stratton

A également participé aux travaux de ce comité :

L'honorable sénateur Housakos

* Indique les membres d'office

COMITÉ DE SÉLECTION

Membres nommés par une motion du Sénat

40-2 **Président** : Terry Stratton
Vice-président : Jim Munson

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Brown, Carstairs, C.P., Cochrane, *Cowan (ou Tardif), Di Nino, Fairbairn, C.P., Hervieux-Payette, C.P., *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Munson, Robichaud, C.P., et Tkachuk

A également participé aux travaux de ce comité :

L'honorable sénatrice Fraser

40-3 **Président** : Consiglio Di Nino
Vice-président : Jim Munson

Membres du comité :

Les honorables sénateurs *Cowan (ou Tardif), Di Nino, Fortin-Duplessis, Fraser, Greene, Hervieux-Payette, C.P., *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Martin, Munson, Robichaud, C.P., et Stewart Olsen

CONFLITS D'INTÉRÊTS DES SÉNATEURS

Membres nommés par une motion du Sénat

40-2 **Président** : Serge Joyal, C.P.
Vice-présidente : A. Raynell Andreychuk

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Andreychuk, Angus, Carstairs, C.P., Joyal, C.P. et Robichaud, C.P.

40-3 Ce comité n'a pas été formé durant cette session

DROITS DE LA PERSONNE

40-2 **Présidente** : A. Raynell Andreychuk
Vice-présidente : Mobina S. B. Jaffer

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Andreychuk, Brazeau, *Cowan (ou Tardif), Dallaire, Goldstein, Jaffer, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Martin, Nancy Ruth, Pépin et Poy

Ont également participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Adams, Campbell, Demers, Lovelace Nicholas, McCoy, Mercer, Mitchell, Munson, Neufeld, Peterson, Ringuette, Stratton et Zimmer

40-3 **Présidente** : Janis G. Johnson
Vice-présidente : Mobina S. B. Jaffer

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Andreychuk, Baker, C.P., Brazeau, *Cowan (ou Tardif), Dallaire, Jaffer, Johnson, Kochhar, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Mitchell et Nancy Ruth

ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

40-2 **Président :** W. David Angus
Vice-président : Grant Mitchell

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Adams, Angus, Banks,
*Cowan (ou Tardif), Kenny, Lang, *LeBreton, C.P.
(ou Comeau), Merchant, Mitchell, Neufeld,
Peterson, Sibbeston, Spivak et St. Germain, C.P.

**Ont également participé aux travaux
de ce comité :**

Les honorables sénateurs Brown, Callbeck,
Campbell, Dickson, Di Nino, Fraser, Frum,
Hervieux-Payette, C.P., Manning, McCoy, Meighen,
Milne, Munson, Raine, Rompkey, C.P., et Seidman

40-3 **Président :** W. David Angus
Vice-président : Grant Mitchell

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Angus, Banks, Brown,
*Cowan (ou Tardif), Frum, Housakos, Lang,
*LeBreton, C.P. (ou Comeau), McCoy, Merchant,
Mitchell, Neufeld, Peterson et Seidman

**Ont également participé aux travaux
de ce comité :**

Les honorables sénateurs Massicotte et Raine

EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION (MIXTE)

Membres nommés par une motion du Sénat

40-2 **Coprésident :** J. Trevor Eyton
(jusqu'au 12 juillet 2009)

Coprésident : John D. Wallace
(à partir du 8 octobre 2009)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Bryden, Cook, Dickson,
Eyton, Hervieux-Payette, C.P., Moore et Wallace

**Ont également participé aux travaux
de ce comité :**

Les honorables sénateurs Harb, Ogilvie et Pépin

40-3 **Coprésidente :** Yonah Martin

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Boisvenu, Dickson,
Harb, Hervieux-Payette, C.P., Martin, Moore, Poirier
et Wallace

FINANCES NATIONALES

40-2 **Président :** Joseph A. Day
Vice-président : Irving Gerstein

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Callbeck, Chaput,
*Cowan (ou Tardif), Day, De Bané, C.P.,
Di Nino, Eggleton, C.P., Gerstein, *LeBreton, C.P.
(ou Comeau), Mitchell, Nancy Ruth, Neufeld,
Prud'homme, C.P., et Ringuette

**Ont également participé aux travaux
de ce comité :**

Les honorables sénateurs Andreychuk, Baker, C.P.,
Banks, Campbell, Carignan, Carstairs, C.P., Dawson,
Dickson, Downe, Fairbairn, C.P., Finley, Fox, C.P.,
Greene, Harb, Lang, MacDonald, Mahovlich,
Martin, Merchant, Milne, Munson, Nolin, Oliver,
Peterson, Rivard, Robichaud, C.P., Stratton,
Tkachuk et Wallin

40-3 **Président :** Joseph A. Day
Vice-président : Irving Gerstein

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Callbeck, *Cowan
(ou Tardif), Day, Dickson, Eggleton, C.P., Finley,
Gerstein, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Marshall,
Murray, C.P., Neufeld, Poulin (Charette), Ringuette
et Runciman

**Ont également participé aux travaux
de ce comité :**

Les honorables sénateurs Nancy Ruth, Ogilvie,
Peterson, Plett et Raine

* Indique les membres d'office

LANGUES OFFICIELLES

40-2 **Présidente** : Maria Chaput
Vice-présidente : Andrée Champagne, C.P.

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Champagne, C.P., Chaput, Comeau, *Cowan (ou Tardif), Fortin-Duplessis, Goldstein, Jaffer, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Losier-Cool, Mockler et Poulin

Ont également participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Brazeau, Dawson, Duffy, Greene, Munson, Neufeld, Nolin, Pépin, Robichaud, C.P., Seidman et Tardif

40-3 **Présidente** : Maria Chaput
Vice-présidente : Andrée Champagne, C.P.

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Boisvenu, Champagne, C.P., Chaput, *Cowan (ou Tardif), De Bané, C.P., Fortin-Duplessis, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Losier-Cool, Mockler, Seidman et Tardif

PÊCHES ET OCÉANS

40-2 **Président** : William Rompkey, C.P.
Vice-présidente : Ethel Cochrane

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Adam, Campbell, Cochrane, Cook, *Cowan (ou Tardif), Hubley, Johnson, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), MacDonald, Manning, Raine, Robichaud, C.P., Rompkey, C.P., et Watt

Ont également participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Baker, C.P., Brown, Champagne, C.P., Comeau, Dallaire, Downe, Eggleton, C.P., Finley, Greene, Meighen, Munson, Patterson, Poy, Segal et Stratton

40-3 **Président** : William Rompkey, C.P.
Vice-président : Dennis Glen Patterson

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Cochrane, *Cowan (ou Tardif), Dallaire, Hubley, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), MacDonald, Manning, Nancy Ruth, Patterson, Poirier, Poy, Raine, Rompkey, C.P., et Watt

A également participé aux travaux de ce comité :
L'honorable sénateur Zimmer

PEUPLES AUTOCHTONES

40-2 **Président** : Gerry St. Germain, C.P.
Vice-président : Nick G. Sibbeston

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Brazeau, Brown, Campbell, Carstairs, C.P., *Cowan (ou Tardif), Dyck, Hubley, Lang, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Lovelace Nicholas, Peterson, Raine, Sibbeston et St. Germain, C.P.

Ont également participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Cook, Cordy, Dawson, Downe, Duffy, Fairbairn, C.P., Fraser, Johnson, Martin, Merchant, Nolin, Patterson, Stewart Olsen, Stratton et Watt

40-3 **Président** : Gerry St. Germain, C.P.
Vice-présidente : Lillian Eva Dyck

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Brazeau, Campbell, *Cowan (ou Tardif), Demers, Dyck, Hubley, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Lovelace Nicholas, Patterson, Poirier, Raine, Sibbeston, Stewart Olsen et St. Germain, C.P.

Ont également participé aux travaux de ce comité :
Les honorables sénateurs Fairbairn, C.P., et Ogilvie

RÉGIE INTERNE, BUDGETS ET ADMINISTRATION

40-2 **Président :** George J. Furey
Vice-président : David Tkachuk

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Comeau, Cordy, *Cowan (ou Tardif), Dawson, Downe, Furey, Greene, Jaffer, Kinsella, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), MacDonald, Massicotte, Munson, Rivard, Robichaud, C.P., Stollery et Tkachuk

Ont également participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Cook, Fox, C.P., Hervieux-Payette, C.P., Hubley, Kinsella, MacDonald, Mitchell, Nolin, Prud'homme, C.P., Stratton et Tardif

40-3 **Président :** David Tkachuk
Vice-président : George J. Furey

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Campbell, Carignan, Comeau, Cordy, *Cowan (ou Tardif), Di Nino, Downe, Fox, C.P., Furey, Greene, Jaffer, Kinsella, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Marshall, Munson, Stewart Olsen et Tkachuk

Ont également participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Angus, Poulin et Tardif

RÈGLEMENT, PROCÉDURE ET DROITS DU PARLEMENT

40-2 **Président :** Donald H. Oliver
Vice-président : David P. Smith, C.P.

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Andreychuk, Brown, Cools, Corbin, *Cowan (ou Tardif), Duffy, Fraser, Furey, Joyal, C.P., Keon, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Losier-Cool, McCoy, Nolin, Oliver, Robichaud, C.P., et Smith, C.P.

Ont également participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Campbell, Carstairs, C.P., Champagne, C.P., Cordy, Harb, Kenny, MacDonald, Milne, Mockler, Tardif et Wallace

40-3 **Président :** David P. Smith, C.P.
Vice-président : Terry Stratton

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Brown, Carignan, Carstairs, C.P., Cools, *Cowan (ou Tardif), Duffy, Fraser, Furey, Joyal, C.P., Keon, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), McCoy, Ogilvie, Oliver, Smith, C.P., Stratton et Wallace

SÉCURITÉ NATIONALE ET DÉFENSE

40-2 **Président :** Colin Kenny
Vice-présidente : Pamela Wallin

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Banks, *Cowan (ou Tardif), Day, Kenny, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Manning, Meighen, Moore, Tkachuk, Wallin et Zimmer

Ont également participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Campbell, Carstairs, C.P., Comeau, Dallaire, Dawson, Downe, Fairbairn, C.P., Lang, Martin, Mitchell, Munson, Nolin et Stollery

40-3 **Présidente :** Pamela Wallin
Vice-président : Roméo Dallaire

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Banks, *Cowan (ou Tardif), Day, Lang, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Manning, Meighen, Nolin, Pépin, Wallin et Zimmer

Ont également participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Patterson et Plett

* Indique les membres d'office

SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

Composition des sous-comités donnée au moment de leur création

40-2 **Président :** Michael A. Meighen
Vice-président : Tommy Banks

Membres du sous-comité :

Les honorables sénateurs Banks, Day, Kenny, Meighen et Wallin

Ont également participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Dallaire, Downe, Manning, Mitchell, Moore, Raine et Tkachuk

40-3 **Président :** Tommy Banks
Vice-président : Fabian Manning

Membres du sous-comité :

Les honorables sénateurs Banks, Dallaire, Manning, Meighen et Wallin

Ont également participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Nolin et Pépin

SOUS-COMITÉ SUR LA SANTÉ DES POPULATIONS

Composition des sous-comités donnée au moment de leur création

40-2 **Président :** Wilbert Joseph Keon
Vice-présidente : Lucie Pépin

Membres du sous-comité :

Les honorables sénateurs Callbeck, Champagne, C.P., Cook, Eaton, Fairbairn, C.P., Keon et Pépin

Ont également participé aux travaux de ce sous-comité :

Les honorables sénateurs Eggleton, C.P., Segal et Stratton

40-3 Ce sous-comité n'a pas été formé durant cette session

SOUS-COMITÉ SUR LES VILLES

Composition des sous-comités donnée au moment de leur création

40-2 **Président :** Art Eggleton, C.P.
Vice-président : Hugh Segal

Membres du sous-comité :

Les honorables sénateurs Cordy, Dyck, Eggleton, C.P., Martin et Segal

Ont également participé aux travaux de ce sous-comité :

Les honorables sénateurs Dawson, Keon, Lang, Merchant, Munson, Pépin et Stratton

40-3 Ce sous-comité n'a pas été formé durant cette session.

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

40-2 **Présidente** : Lise Bacon (jusqu'au 25 août 2009)
Président : Dennis Dawson (à partir du 16 septembre 2009)

Vice-présidente : Janis G. Johnson

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Adams, Bacon, Cochrane, *Cowan (ou Tardif), Dawson, Eyton, Fox, C.P., Housakos, Johnson, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Mercer, Merchant, Wallace et Zimmer

Ont également participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Andreychuk, Banks, Campbell, Cordy, Frum, Goldstein, Grafstein, Hervieux-Payette, C.P., Hubley, Jaffer, Manning, Meighen, Mockler, Munson, Pépin, Plett, Prud'homme, C.P., Rivard, Rompkey, C.P., Seidman et Stratton

40-3 **Président** : Dennis Dawson
Vice-président : Leo Housakos

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Cochrane, *Cowan (ou Tardif), Dawson, Fox, C.P., Frum, Housakos, Johnson, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), MacDonald, Martin, Mercer, Merchant, Plett et Zimmer

VIEILLISSEMENT (SPÉCIAL)

40-2 **Présidente** : Sharon Carstairs, C.P.
Vice-président : Wilbert Joseph Keon

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Carstairs, C.P., Chaput, Cools, Cordy, *Cowan (ou Tardif), Keon, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Mercer et Stratton

40-3 Ce comité n'a pas été formé durant cette session

* Indique les membres d'office